



© Xavier Dubois

DESTINATION LORIENT - QUIMPERLÉ

# BILAN TOURISTIQUE 2023 OBSERVATOIRE N°10

**Christine Boissonnot-Delachienne**  
02 97 12 06 69

**Équipe projet :**  
Jean-Christophe Dumons  
Gilles Poupard

---

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux  
**ISSN 2118-1632**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
L'ESSENTIEL DE LA DESTINATION TOURISTIQUE EN 2023	6
CHIFFRES CLÉS ET TENDANCES	8
1. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE LA DESTINATION	10
ÉVOLUTION DES NUITÉES ET DE L'EXCURSIONNISME	10
LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE : LES FLUX DE DÉPLACEMENT	21
LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES	23
2. LA FRÉQUENTATION DES ÉVÉNEMENTS	32
3. LE POIDS DU TOURISME DANS L'ÉCONOMIE	38
4. GLOSSAIRE	43
5. ANNEXES	47



# INTRODUCTION

## L'OBSERVATOIRE DU TOURISME, UN OUTIL DE MESURE DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DEPUIS 2014, AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS DU TOURISME

L'observatoire des données touristiques a été créé par AudéLor à la demande des élus de Lorient Agglomération dans le cadre du schéma de développement touristique 2012-2022, afin de suivre les évolutions de l'offre et de la fréquentation touristiques sur le territoire. En 2018, il s'est élargi au territoire de Quimperlé Communauté pour le bilan 2017, puis en 2023 à Blavet Bellevue Océan Communauté pour le bilan 2022. L'observatoire couvre ainsi les 46 communes de la « **destination Lorient-Quimperlé** ».

Chaque année, ce bilan fait état de la situation touristique à travers une **vingtaine d'indicateurs** : offre et fréquentation en hébergements, fréquentation des offices de tourisme, des équipements et événements touristiques, des transports, suivi des labels obtenus, etc.

Ce document, réalisé par AudéLor, est le résultat d'un **travail collaboratif** mené avec :

- Lorient Agglomération (LA) ;
- Quimperlé Communauté (QC) ;
- Blavet Bellevue Océan Communauté (BBOC) ;
- L'office de tourisme « Lorient Bretagne Sud Tourisme » (LBST) ;
- L'office de tourisme « Quimperlé Les Rias » (QLR) ;
- La Sellor ;
- La Segepex « Lorient Bretagne Sud Expo-Congrès ».

Nous remercions ces partenaires pour leur précieuse participation.

Les résultats de cette étude sont obtenus via le traitement de bases de données quantitatives (cf. annexe 1 p.47), mais également en sollicitant **les professionnels locaux du tourisme, gestionnaires d'équipements touristiques et organisateurs d'événements**. Ces derniers nous confient chaque année leurs chiffres de fréquentation. Nous les remercions également pour leur contribution annuelle qui participe à la richesse de l'observatoire et à son inscription dans la durée.

En complément, l'agence mène des études thématiques en lien avec le tourisme. Elles sont téléchargeables sur le site internet d'AudéLor.

À l'échelle de la Bretagne, l'année 2023 a été marquée par une fréquentation touristique qui poursuit sa hausse : +3,1 % de nuitées d'avril à septembre entre 2022 et 2023. La fréquentation dans les campings est particulièrement dynamique avec 5,8 % d'augmentation et celle des hôtels un peu en retrait (-1,3 %). La clientèle étrangère fait un retour marqué en Bretagne (+10,5 %) contre +7,4 % à l'échelle nationale.

### **Plusieurs événements ont influé sur la fréquentation touristique au cours de l'année :**

- le 1<sup>er</sup> trimestre marqué par un contexte social tendu en lien avec les mobilisations contre le projet de réforme des retraites ;
- le contexte inflationniste qui a pesé encore cette année sur le budget des ménages ;
- dès le mois de mai, la météo clémente a favorisé une bonne fréquentation des ponts de l'Ascension et du week-end de la Pentecôte
- la tempête Ciarán fin octobre 2023 qui a impacté la fréquentation de plusieurs sites.



## ENQUÊTE REFLET 2022



L'année 2023 a été l'année de restitution de l'**enquête REFLET 2022** (Région Enquête Fréquentation Loisirs et Tourisme) sur notre territoire. Réalisée tous les 5 ans (la dernière date de 2016), cette enquête réunit la collecte et l'analyse de plus de 40 000 questionnaires auprès de touristes en séjour, d'excursionnistes en balade à la journée et de résidents.

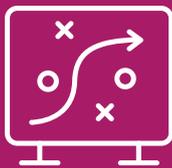
Il s'agit d'une enquête réalisée de février à décembre 2022 par le Comité du Tourisme Bretagne sur 332 points d'enquête.

Sur la destination Lorient-Quimperlé, **22 points d'enquête** ont été mis en place : des sites avec la présence d'enquêteurs (sites de visites, marchés, points de sortie du territoire...), des sites partenaires sans enquêteurs (offices de tourisme, ports de plaisance, centres nautiques...) et une enquête en ligne post-séjour, par envoi de mailing aux personnes sollicitées sur les points d'enquêtes.

Sur l'ensemble de l'année, il y a eu :

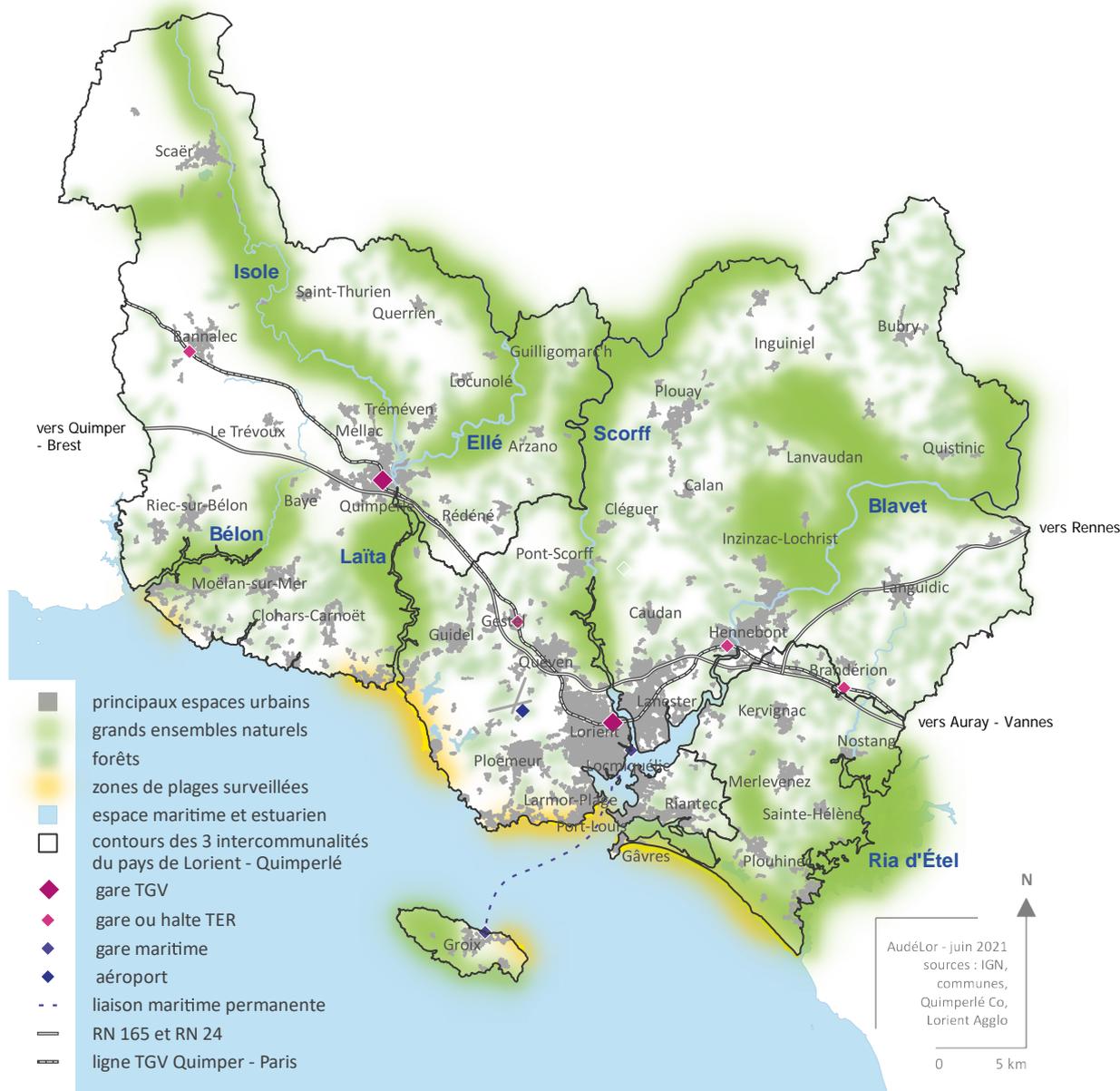
- **14** vagues d'enquêtes ;
- **1 541 questionnaires** collectés sur la destination Lorient- Quimperlé.

*Pour chaque thématique de cet observatoire, les résultats de l'enquête REFLET figureront dans un encart spécifique.*



# L'ESSENTIEL DE LA DESTINATION TOURISTIQUE EN 2023

## L'ESSENTIEL DU TERRITOIRE



- 46 communes
- 20 communes littorales
- 287 414<sup>1</sup> habitants en 2020 soit 9,6 % du total breton
- +0,37 % /an de population totale entre 2014 et 2020
- 170 km de côte, soit 10 % du linéaire breton
- 21 plages surveillées<sup>2</sup> en 2023
- **2 028 heures d'ensoleillement** en 2023 (+2 % par rapport à l'année 2022)
- Dont 772 heures d'ensoleillement en juin-juillet-août 2023 (-5 % par rapport à l'été 2022)

<sup>1</sup> Population totale

<sup>2</sup> 16 sur LA (Gâvres Océan / Groix Locmaria, Port-Mérite, Les Grands Sables / Guidel Fort-Bloqué, Pen er Malo, le Loch, la Falaise / Larmor-Plage Toulhars, Port-Maria, Kerguelen les Mouettes, Kerguelen les Roseaux / Ploemeur le Stole, le Pérello, les Kaolins / Port-Louis les Pâtis), 3 sur QC (Clohars-Carnoët Bellangenêt, le Kérou / Moëlan-sur-Mer Kerfany), 2 sur BBOC (Plouhinec Kervégant, le Magouëro)

## LES FONDAMENTAUX DE LA DESTINATION TOURISTIQUE EN 2023



### Équipements

- 27 équipements majeurs **de plus de 2 000 entrées** annuelles, dont **8 de plus de 30 000\***
- 3 équipements structurants pour le tourisme d'affaires et l'événementiel
- 15 ports de plaisance, 1 pôle de course au large, 1 port à sec et 1 port en eau profonde (accueil de paquebots de croisière)
- 9 bases nautiques, de surf ou d'eau vive
- 4 compagnies maritimes qui assurent les liaisons avec Groix
- 9 lignes transrade
- 2 gares TGV et 4 gares TER
- 1 aéroport Lorient Bretagne Sud
- 140 km de GR®34
- 291 itinéraires de randonnée (pédestre, cycliste, nautique et équestre), 2 GR® de Pays (Portes de Cornouaille et Scorff Blavet Océan), 2 espaces sport d'orientation labellisés
- 3 véloroutes voies vertes : la Littorale (V45), Saint-Brieuc - Lorient (V8), Roscoff - Concarneau (V7)
- 2 golfs 18 trous
- 13 points d'accueil physique en offices de tourisme
- 4 stations classées de tourisme et 6 "communes touristiques"
- 2 stations « Sensation Bretagne » (Clohars-Carnoët et Moëlan-sur-Mer)
- 1 site labellisé Grand Site de France en 2018 : "Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon"



### Hébergements

- 51 hôtels
- 58 campings / hébergements de plein air
- 6 centres et villages de vacances
- 6 résidences de tourisme
- 6 auberges collectives et auberges de jeunesse
- 180 chambres d'hôtes
- 2813 meublés de tourisme
- 14 246 résidences secondaires

\* Le Kasino, la Cité de la Voile Éric Tabarly, Les Terres de Nataé, le Sous-Marin Flore, les Musées de la Citadelle (Compagnie des Indes et Marine), le West Park, Poul-Fetan, le Haras National d'Hennebont, le Parc du Quinquis, le Poisson Volant, l'Abbaye Saint-Maurice, l'exposition culturelle annuelle de Quimperlé, le Musée sous-marin, la Maison-Musée Gauguin, la Ty Roll, l'Observatoire du Plancton, les Parcabouts Chien noir de Groix et Clohars-Carnoët, le Manoir de Kernault, la Tyrolienne, les golfs de Ploemeur et Quéven, l'Écomusée de Groix, le parc-labyrinthe Ker ar C'Hoari, le musée des Tours Broërec'h, l'Écomusée des Forges, l'Espace Pierre de Grauw.



# DESTINATION LORIENT-QUIMPERLÉ

CHIFFRES CLÉS 2023 ET  
TENDANCES 2022-2023

Ci-dessous pour chaque indicateur : la valeur 2023 en effectif / évolution 2022-2023 quand les données sont disponibles.



## FRÉQUENTATION DES HÉBERGEMENTS

### UNE CROISSANCE GLOBALE DES NUITÉES QUI SE POURSUIT

**9,3 millions** de nuitées touristiques totales (marchandes et non marchandes) / **+5,8%**

Locations sur plateformes internet : **851 252** nuitées / **+10%**

Campings : **646 786** nuitées / **+17%**

Hôtels : **403 896** nuitées / **+7,8%**

Résidences de tourisme : **155 821** nuitées / **-6,9%**

Villages et centres de vacances : **88 920** nuitées / **+23%**



## FLUX TOURISTIQUES

### MOINS D'EXCURSIONS SUR LE TERRITOIRE EN 2023

Excursionnistes : **12 millions** / **-10,7%**

11 paquebots : **6 445** croisiéristes / **+223%**

Nuits d'escale en ports de plaisance : non renseigné

Accueil à distance (tel., mail, courrier) et accueil physique en office de tourisme (hors bornes, points i-mobiles et sites web) : **98 663** contacts / **+6%**



## ACTIVITÉS

### UN NOMBRE DE VISITEURS EN HAUSSE DANS 13 ÉQUIPEMENTS MAJEURS SUR 21

Entrées cumulées dans les 21 équipements majeurs : **951 135 entrées payantes** / **+16%**

Visites guidées (Villes de Lorient, Hennebont et Pays de Quimperlé) : **7 510 visiteurs** / **-20%**

Visites cumulées sur le site de Lorient La Base<sup>3</sup> : **255 939 visiteurs** / **+12%**

Circuits Maison de la Mer : **1 925 visiteurs** / **+13%**

Application « Rando Bretagne Sud » : **18 988** téléchargements de parcours parmi les 277 circuits / **-13,6%**

<sup>3</sup> Cité de la Voile Éric Tabarly, Sous-Marin Flore et son musée, Musée Sous-marin, visites guidées, Ty Roll



## ÉVÈNEMENTIEL

### LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE RENFORCENT LEUR PLACE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Palais des Congrès (Lorient) :

Fréquentation : **108 191** participants / **+11,3 %** et 193 événements / **-2 %**  
Retombées économiques directes : **225 000 €** / **-60 %**

Parc des Expositions (Lanester) :

Fréquentation : **162 170** participants / **+33 %** et 42 événements / **-4,5 %**  
Retombées économiques directes : **1 838 000 €** / **+115 %**

Équipements SELLOR, événements d'affaires :

Fréquentation : **20 388** participants / **-11 %**  
Chiffre d'affaires : **339 399 €** / **+21,5 %**

Total SEGEPEX<sup>4</sup> et SELLOR :

Fréquentation : **294 559** participants / **+20,4 %**



## TAXE DE SÉJOUR\*

### UN MONTANT COLLECTÉ EN HAUSSE AVEC 45 % DU MONTANT COLLECTÉ SUR LES PLATEFORMES DE RÉSERVATION EN LIGNE

Taxe de séjour collectée sur le territoire : **2 091 442 €** / **+9 %**

\*Évolution calculée sur le périmètre Lorient Agglo. + Quimperlé Communauté, hors BBOC)

Sources :

- Flux Vision Orange ;
- Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan Communauté (BBOC) ;
- Villes de Lorient, Hennebont, Quimperlé ;
- CCI Morbihan ;
- Lorient Bretagne Sud Tourisme, Office de tourisme Quimperlé Les Rias, Point Info Tourisme Intercommunal (BBOC) ;
- Gestionnaires d'équipements.

<sup>4</sup> Palais des Congrès, Parc des Expositions, salle événementielle K2



# 1 LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE LA DESTINATION

## ÉVOLUTION DES NUITÉES ET DE L'EXCURSIONNISME

**UNE AUGMENTATION GLOBALE DES NUITÉES DE 5,8 % MARQUÉE PAR LA CROISSANCE DES NUITÉES INTERNATIONALES**

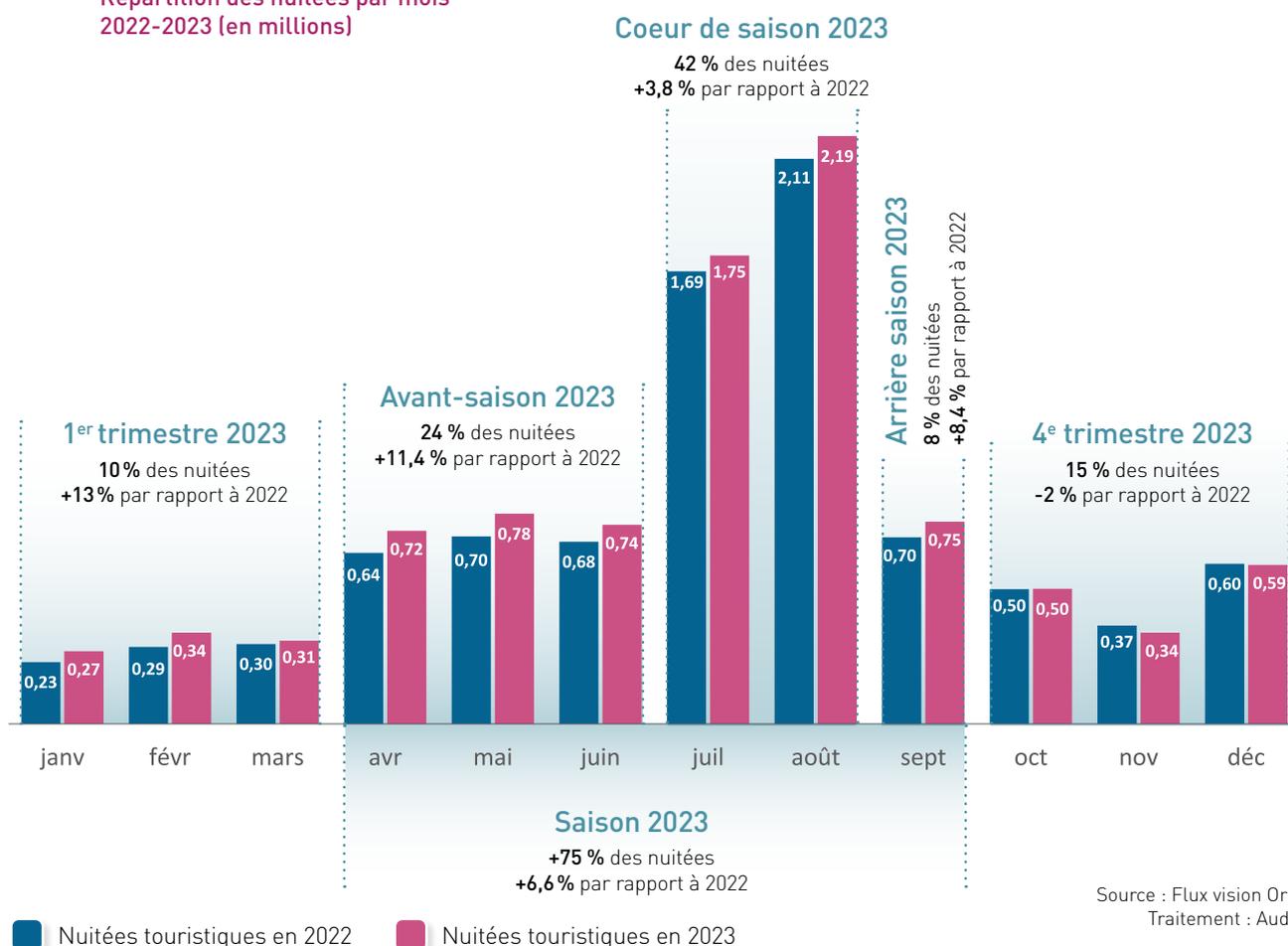
En 2023, **les nuitées marchandes et non marchandes** observées grâce aux données Flux Vision Orange<sup>5</sup> **s'élèvent à 9,3 millions de nuitées**, elles ont progressé de **5,8 %** par rapport à 2022.

74 % des nuitées sont d'origine française et 26 % des nuitées sont internationales.

Les nuitées internationales ont connu une hausse de +12,4 % (contre 5,3 % au niveau breton), alors que dans le même temps les nuitées françaises ont augmenté de 3,6 %.

**La saisonnalité des nuitées est toujours marquée** avec un cœur de saison qui rassemble **42 %** des nuitées et une période d'avril à septembre qui en concentre **75 %**. Par rapport à 2022, ce sont le 1<sup>er</sup> trimestre et l'avant-saison qui ont connu la croissance la plus importante (+13 % et +11,2 %). L'arrière-saison, avec 15 % des nuitées, a vu sa fréquentation diminuer de 2 % par rapport à 2022.

Répartition des nuitées par mois  
2022-2023 (en millions)



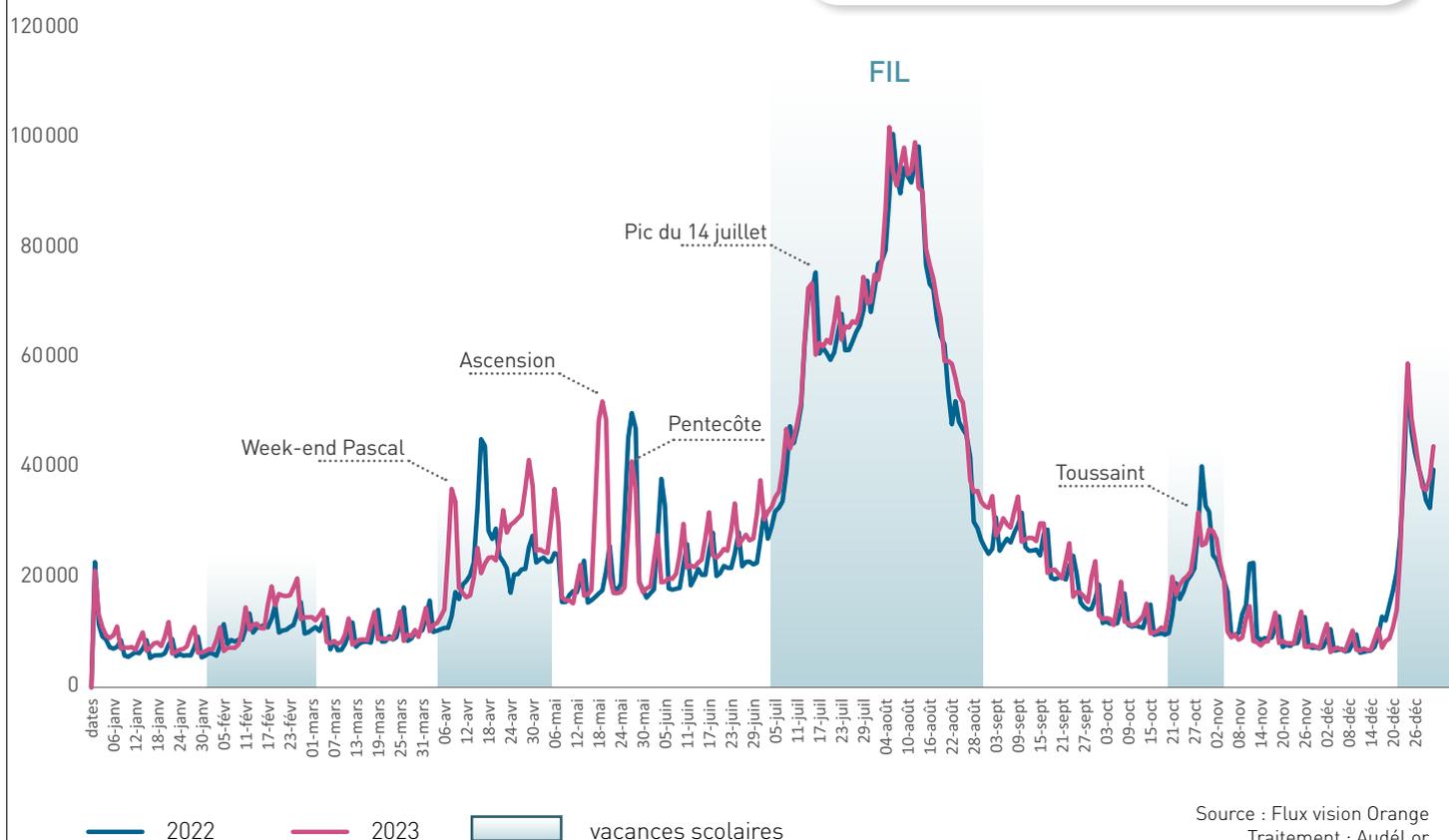
<sup>5</sup> Flux Vision est une solution qui permet de convertir des informations techniques du réseau mobile Orange en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation sur les territoires. La destination dispose de ces données depuis le 01/01/2022, pour cela, il n'est encore pas possible de mesurer des évolutions. La notion de nuitée touristique au sens « Flux Vision » prend en compte le tourisme en hébergement marchand, non marchand (famille, amis, résidence secondaire) et des types d'hébergements plus difficilement comptabilisables habituellement (camping-car, échanges de maison...).

Les nuitées « touristiques » au sens Flux Vision : nuitées réalisées par toute personne qui n'est ni résidente ni habituellement présente sur le territoire de la destination. C'est-à-dire qu'elle n'y réside pas et elle y a été vue, au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

## La fréquentation touristique en nuitées en 2022 et 2023 destination Lorient-Quimperlé



Sur l'année 2023 :  
**9,3 millions** de nuitées réalisées  
 une hausse de **+5,8 %** entre 2023 et 2022  
 (+4,3 % pour la Bretagne)



## 2,4 MILLIONS DE NUITÉES MARCHANDES

En 2023, le nombre de nuitées marchandes totales adultes selon la source taxe de séjour s'élève à **2 412 331<sup>6</sup>**, on observe une augmentation de 9 % entre 2022 et 2023 soit 203 640 nuitées en plus.

**Entre 2019 et 2022, les nuitées sont en hausse de +32,6 %<sup>7</sup>** à champ constant (hors BBOC). Cette évolution est à nuancer car elle est due en partie à la progression forte de l'enregistrement des nuitées réservées sur les plateformes sur cette période. En effet, depuis 2019, les opérateurs numériques ont obligation de collecter la taxe de séjour. Une partie de la hausse des nuitées constatées est donc liée à l'amélioration du système de collecte depuis 2019.

<sup>6</sup> Décompte à fin mars 2024

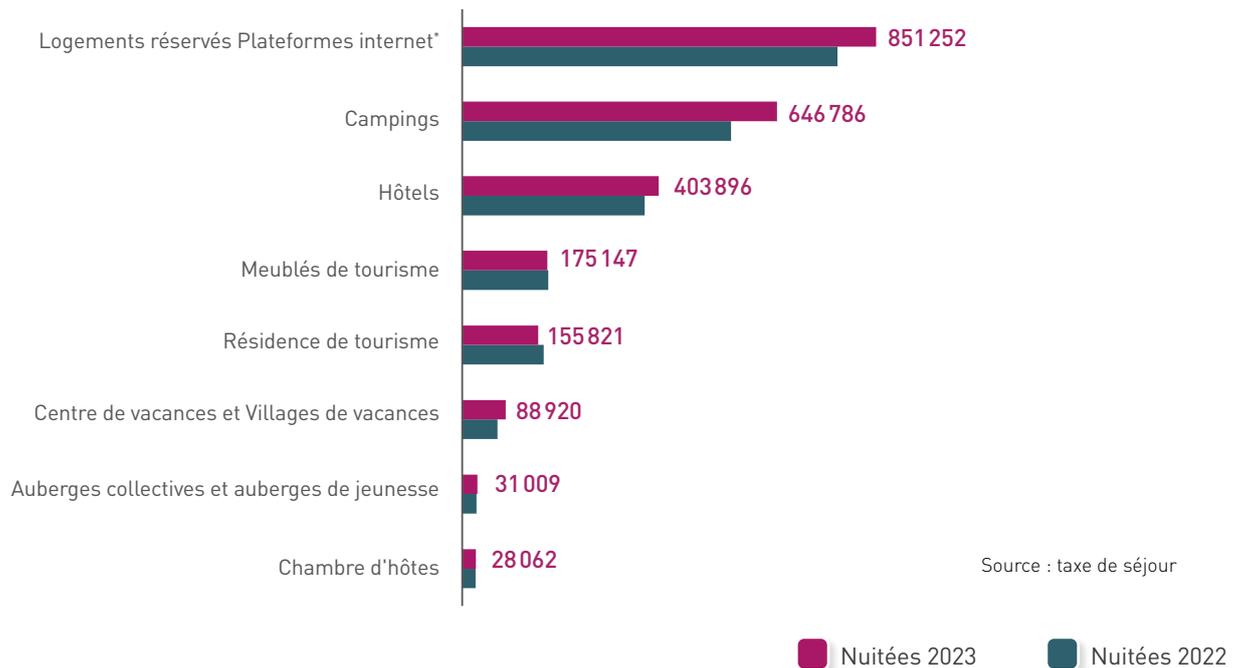
<sup>7</sup> Cette évolution concerne toutes les nuitées adultes assujetties déclarées à la taxe de séjour.



## LES LOCATIONS DE PARTICULIERS À PARTICULIERS : 35 % DES NUITÉES

35 % des nuitées sont réservées sur des plateformes en ligne pour des locations de particuliers à particuliers principalement (contre 20 % en 2019). 27 % sont réservées dans les campings et 17 % dans les hôtels, 7 % dans les meublés tourisme et 6,5 % dans les résidences de tourisme.

### Répartition des nuitées 2022-2023



### Une hausse des nuitées pour :

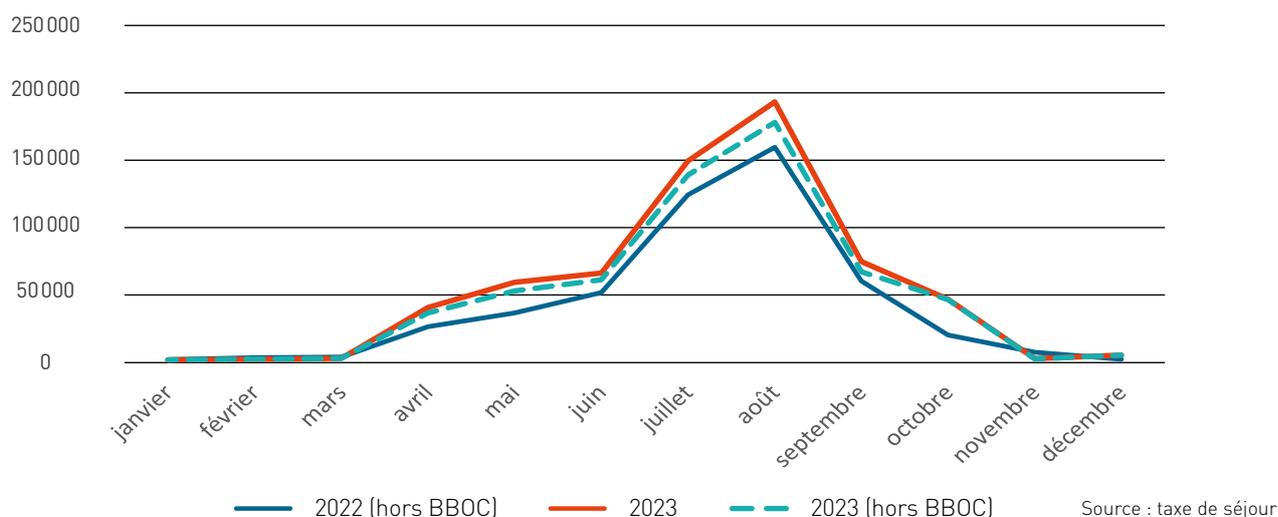
- Les campings toujours en hausse : +17 % entre 2022 et 2023 à l'échelle de la destination, soit +94 248 nuitées. Cette évolution est plus particulièrement marquée sur le territoire de Quimperlé Communauté (+101 228 nuitées, soit +40 % alors que les évolutions sur Lorient Agglomération et BBOC sont négatives (-1,5 % et -6 %).
- Les hébergements réservés sur les plateformes en ligne, la hausse est de 10 % en 1 an.
- Les hôtels (+ 7,8 %), les centres de vacances (+ 23 %) et les auberges collectives (+ 6,7 %) et les chambres d'hôtes : +2,6 %.

### Des baisses de nuitées :

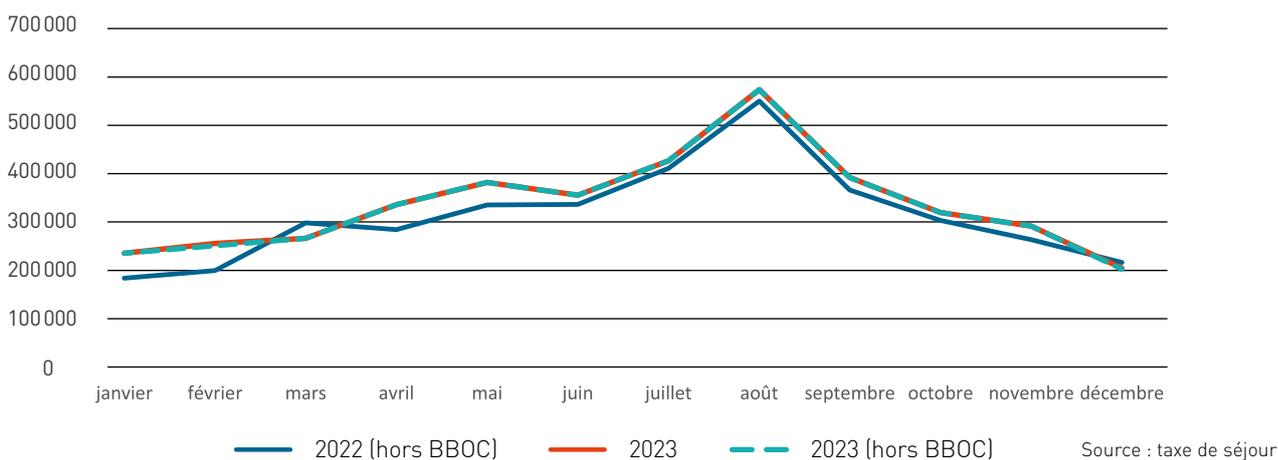
- Les résidences de tourisme : -6,9 % et les meublés : -0,8 %.

La saisonnalité des nuitées est davantage marquée pour les campings et les locations réservées sur les plateformes, avec 30 % des nuitées réalisées pour le mois d'août contre 15 % pour les hôtels.

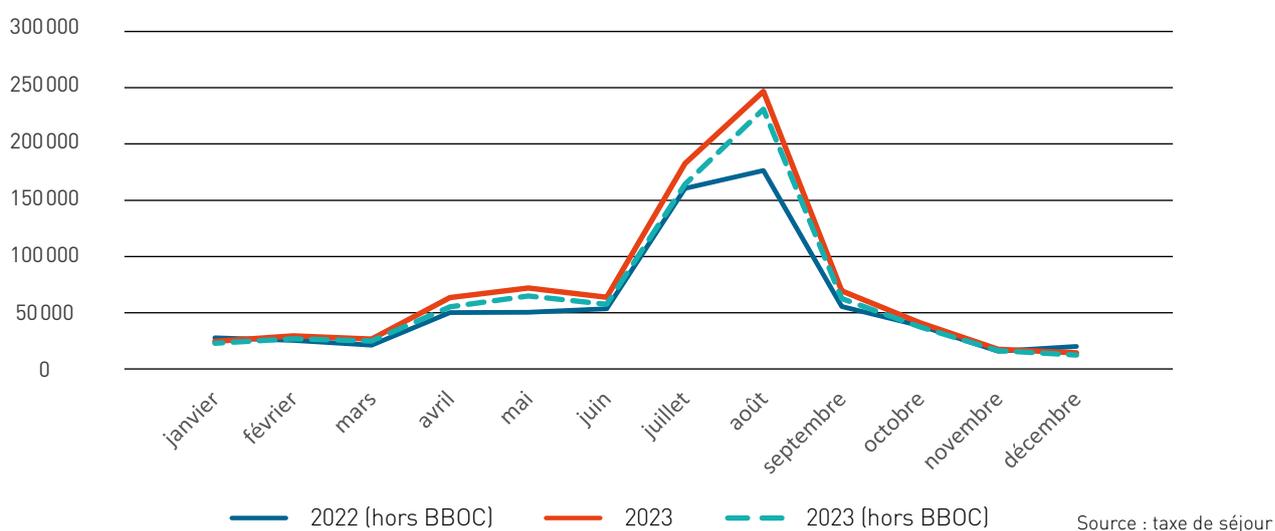
### La fréquentation des campings par mois en 2022 et 2023



### La fréquentation des hôtels par mois entre 2022 et 2023



### La fréquentation des locations sur plateformes par mois en 2022 et 2023

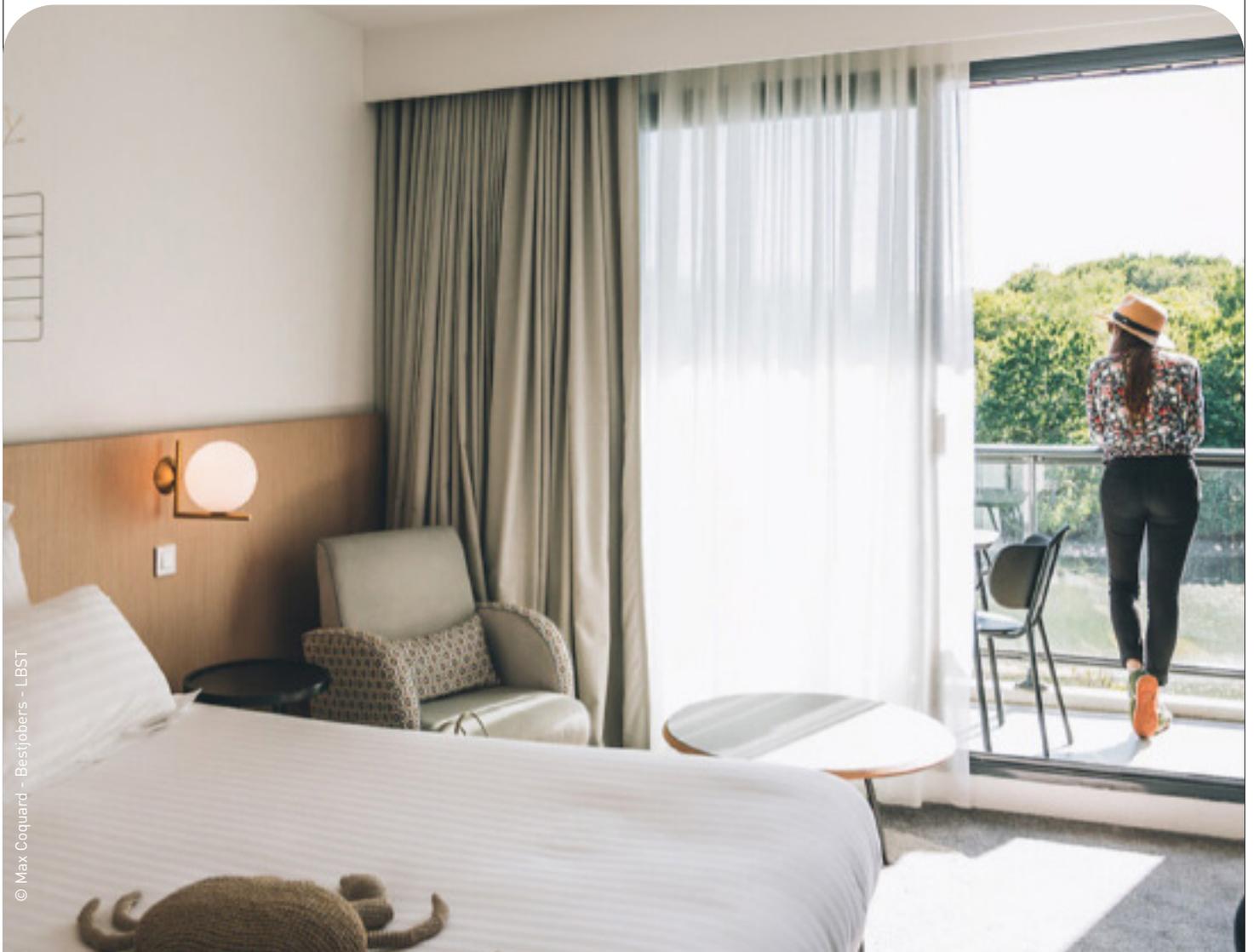




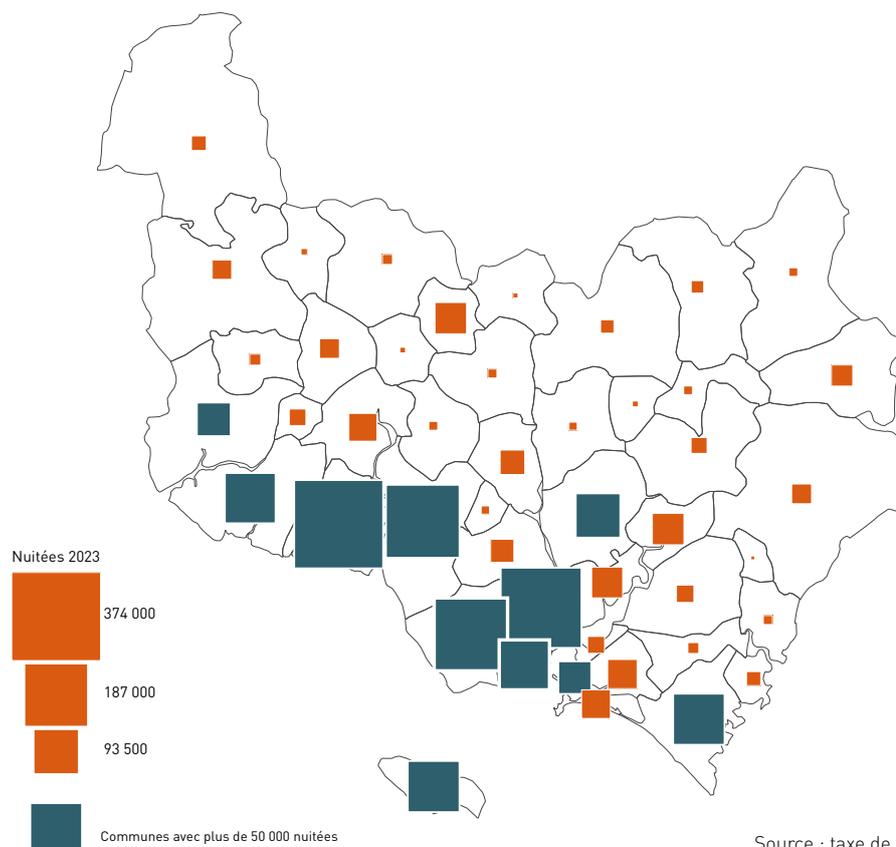
## 50 % DES NUITÉES SONT CONCENTRÉES DANS 4 COMMUNES SUR 46

Du point de vue de la répartition géographique, les communes littorales de Clohars-Carnoët, Lorient, Guidel et Ploemeur concentrent 50 % des nuitées de la destination. Certaines communes comme Locunolé rassemble plus de 40 000 nuitées en lien avec la présence du camping de Ty Nadan.

Les 11 communes qui comptent plus de 50 000 nuitées à l'année accumulent 1,6 millions de nuitées, soit 65 % du total.

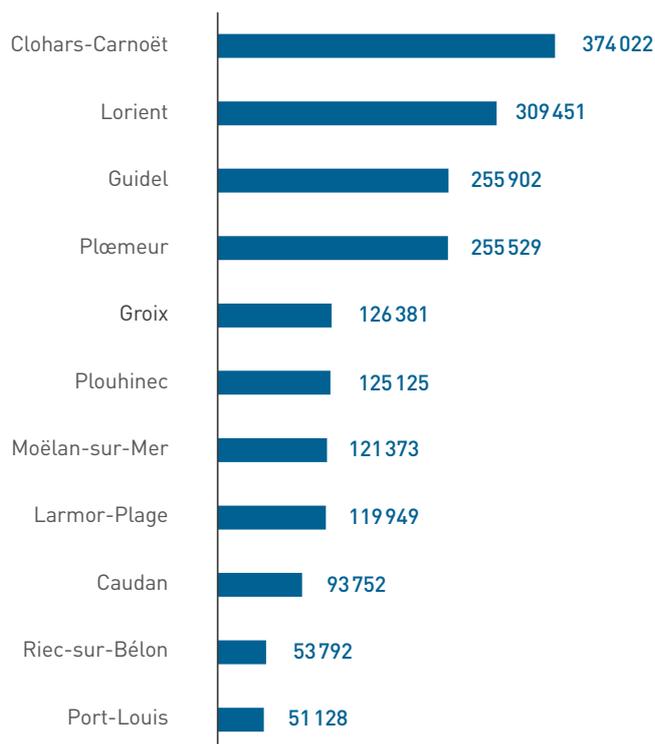


## Évolution des nuitées adultes 2022-2023



Source : taxe de séjour Lorient Agglomération,  
Quimperlé Communauté, BBO Communauté  
Réalisation : AudéLor 2024

## Les communes avec plus de 50 000 nuitées en 2023



Source : taxe de séjour



ENQUÊTE REFLET 2022



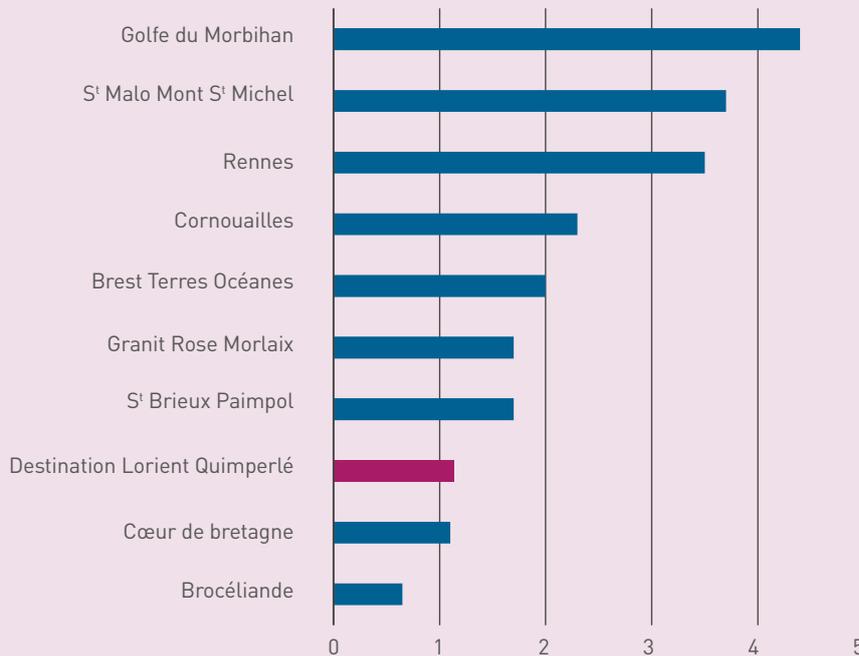
## LA CLIENTÈLE

1,13

millions de touristes ont fréquenté la Destination Lorient-Quimperlé en 2022.

Cela représente **6,5 %** des touristes ayant visité la Bretagne. La destination se situe au 8<sup>e</sup> rang parmi les autres destinations pour le nombre de touristes.

Nombre de touristes par destinations en millions



88 %

de la clientèle est française.

La destination Lorient-Quimperlé est la destination bretonne qui accueille le plus de clientèle française. À **44 %** cette clientèle provient du Nord-Ouest et à **28 %** d'Île-de-France.

49 %

des séjours se sont déroulés en famille contre **42 %** au niveau régional.

Le profil familial des séjours a progressé de **+4,5 pts** entre 2016 et 2022. La destination Lorient-Quimperlé est la 1<sup>re</sup> pour le poids de la clientèle familiale en Bretagne.

70 %

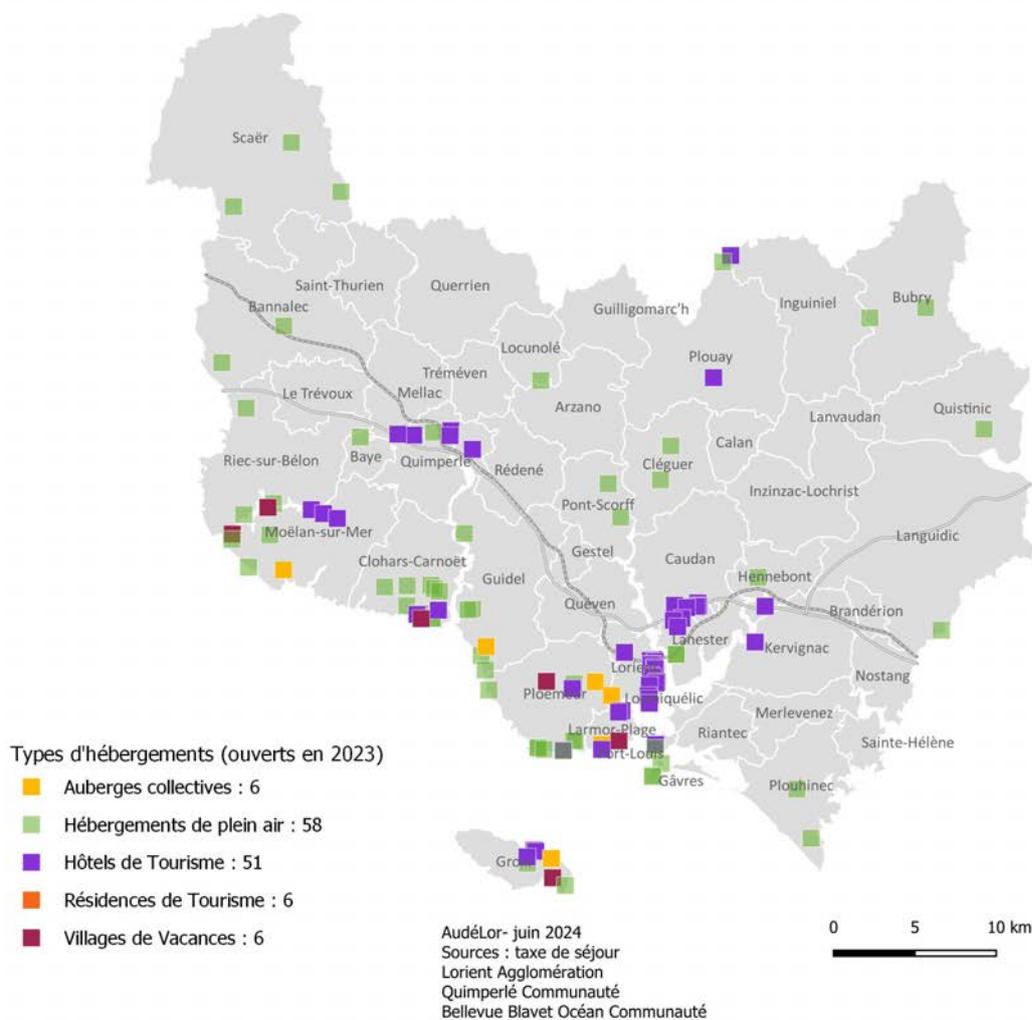
des séjours sont préparés.  
C'est **10 pts** de plus qu'en 2016.

66 %

des séjours sont préparés  
sur internet

## LOCALISATION DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA DESTINATION LORIENT-QUIMPERLÉ EN 2023

(Hors chambres d'hôtes et meublés)



**20 936 lits touristiques** en hébergements collectifs marchands sont disponibles à l'échelle de la destination en 2023. Le poids de cette offre en hébergement dans le total régional reste stable à 6,3%. En 2020, la destination comptait **14 654 résidences secondaires** soit 6% des résidences secondaires bretonnes.



## ENQUÊTE REFLET 2022



©Xavier Dubois - LBST



## LES HÉBERGEMENTS DES TOURISTES

69 %

des nuitées ont été effectuées en hébergement marchand (contre 62 % en Bretagne).

34 % en locatifs

12 % dans les campings

10,5 % en hôtels

17 %

des nuitées ont été réalisées chez de la famille ou des amis. (-10 pts par rapport à 2016)

56 %

des réservations d'hébergements sont effectuées en ligne.

59 % sont effectuées sur Airbnb et Booking.com

45 %

des séjours sont réservés moins de 15 jours à l'avance (contre 31 % à l'échelle bretonne), c'est +6 pts par rapport à 2016.

## UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES EXCURSIONNISTES<sup>8</sup> SUR L'ANNÉE 2023

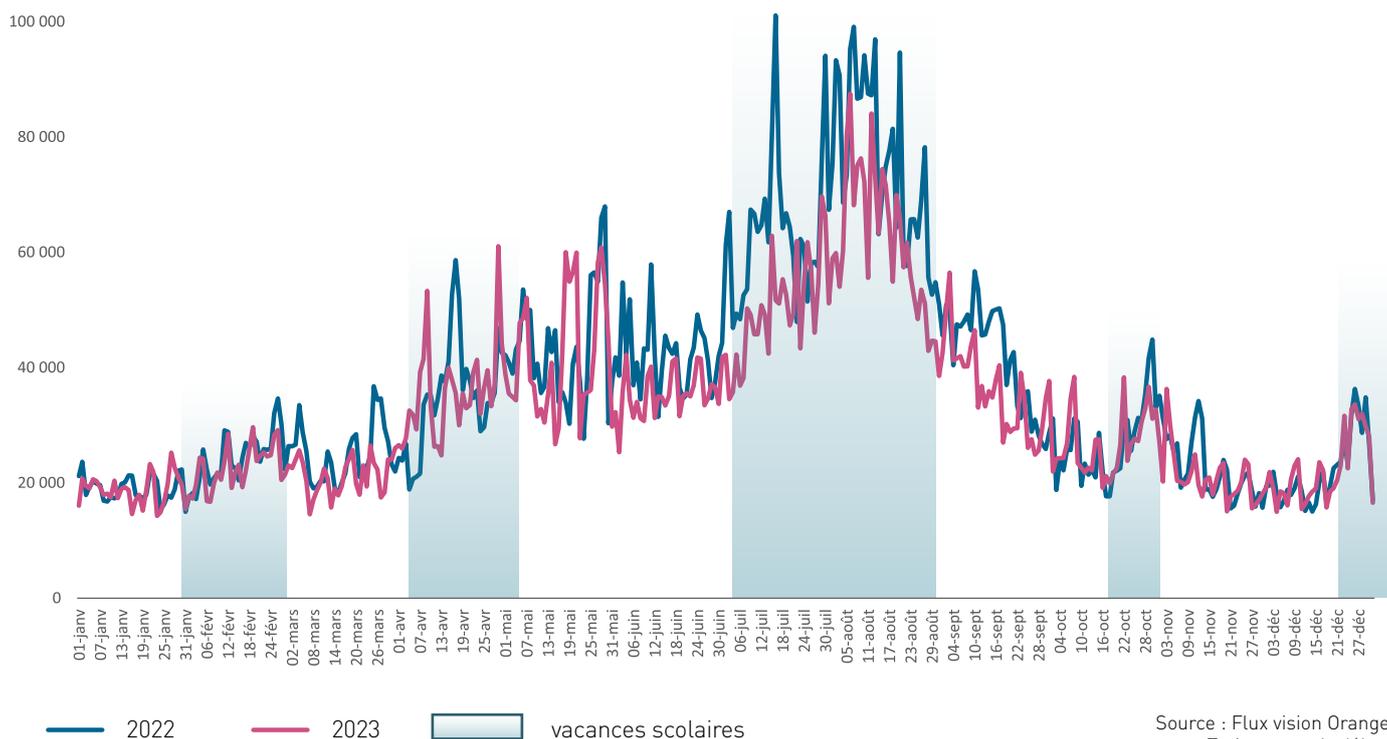
**12 millions d'excursionnistes** ont fréquenté le territoire en 2023, c'est **10,8 % de moins** qu'en 2022. En effet, la météo de 2023 a été très différente de celle de 2022 (été davantage pluvieux avec moins d'ensoleillement). Elle a été ponctuée d'épisodes intenses (tempête Ciarán fin octobre). La pratique de l'excursionnisme s'en est trouvée fortement impactée. L'inflation et la diminution du pouvoir d'achat peuvent également expliquer la baisse de fréquentation des excursionnistes qui investissent moins dans les sorties (inflation, coût du carburant...). On peut noter cependant que l'année 2022 avait été exceptionnelle (+10 % de fréquentation) par rapport à 2021 à l'échelle régionale.

<sup>8</sup> Excursionniste : toute personne ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié sur la zone d'observation et présente moins de 5 fois en journée sur le 15 derniers jours.

### Les excursionnistes en 2022 et 2023 Destination Lorient-Quimperlé



Sur l'année 2023 :  
**12 millions** de nuitées réalisées  
une baisse **de 10,7 %** entre 2022 et 2023

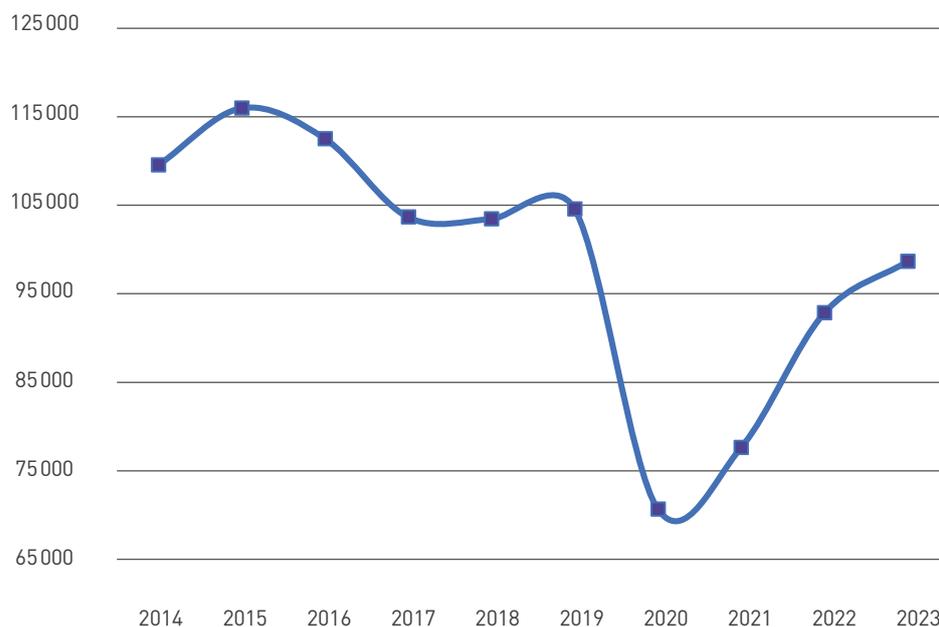




## POURSUITE DE LA FRÉQUENTATION DES OFFICES DU TOURISME

Dans les offices, **98 633 contacts** en accueil à distance (tél, mail, courrier) et accueil physique sont enregistrés pour 2023. La reprise de fréquentation se poursuit depuis 2020, avec +6 % de fréquentation par rapport à 2022. La fréquentation de 2023 reste cependant encore en dessous de celle de 2019 (-6 %) en partie due à la baisse observée sur le bureau de Lorient. Cela illustre aussi une nouvelle manière de rechercher de l'information pour les touristes et excursionnistes.

Fréquentation des Offices de Tourisme : accueil à distance (tél. mail, courrier) et accueil physique



Source : Offices de tourisme

## LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE : LES FLUX DE DÉPLACEMENT

### FORTE HAUSSE DE L'ACCUEIL DES PAQUEBOTS DE CROISIÈRE À LORIENT EN 2023

**11** paquebots et près de **6 500 croisiéristes** ont été accueillis sur le port de commerce Lorient Bretagne Sud en 2023. L'année 2023 est marquée par une hausse importante du nombre de paquebots : +5 et du nombre de croisiéristes : +4 450 (soit +223 %). Le nombre moyen de passagers par paquebot est en augmentation, il passe de 333 en 2022 à 586 en 2023. Le port de Lorient a en effet bénéficié d'escales supplémentaires en lien avec les contestations observées contre les escales de bateaux de croisière dans certains ports : ces derniers ont dû déprogrammer des arrivées.

Nombre de passagers accueillis cumulés



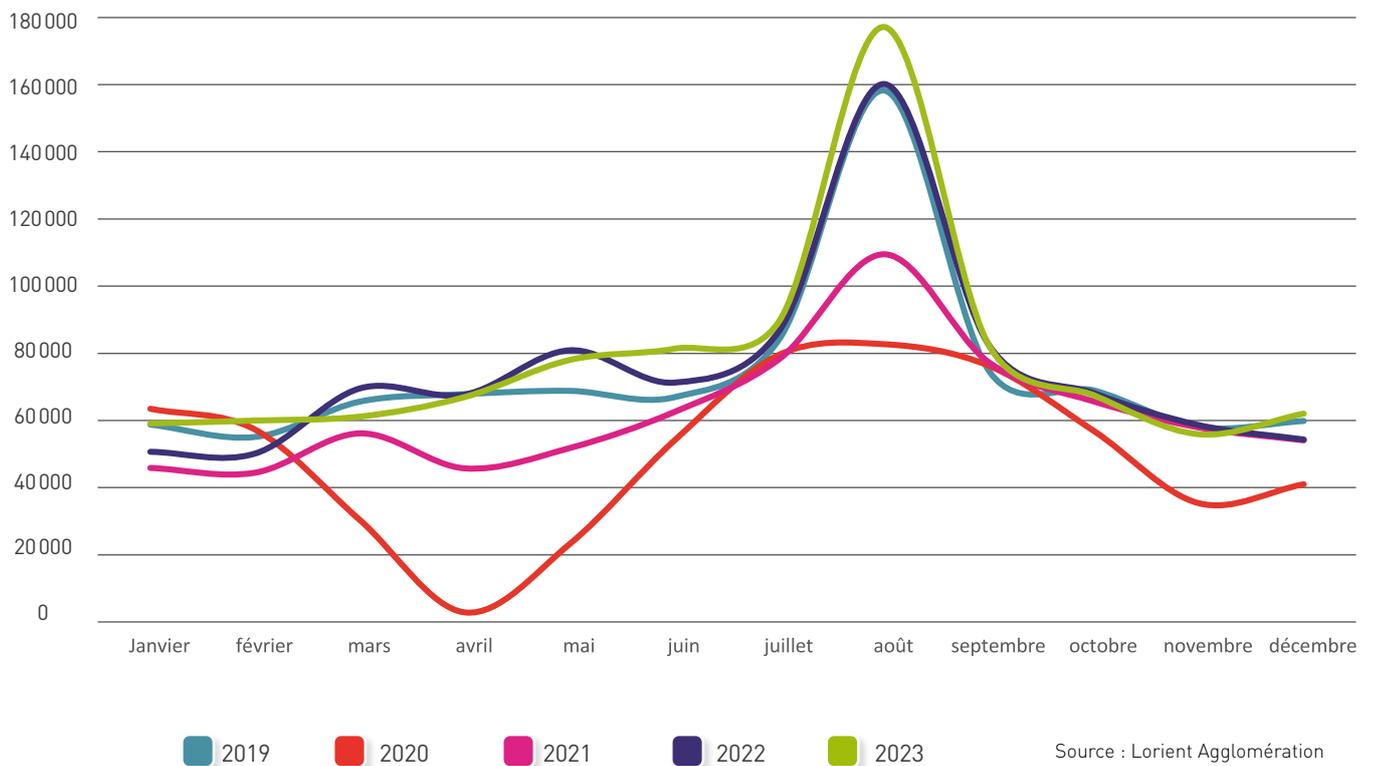
Source : SAS Port de commerce Lorient Bretagne Sud



## LES LIGNES TRANSGRADE : UN RECORD DE FRÉQUENTATION ESTIVAL

6 lignes annuelles et 4 lignes estivales (1 de plus qu'en 2022) relient Lorient à Locmiquélic, Port-Louis et Gâvres en bateau bus. En 2023, **941 395 voyages transrade** ont été comptabilisés soit +3,4 % par rapport à 2022. Sur la saison estivale (juillet-août), la fréquentation a augmenté de 8 %.

### Répartition mensuelle des voyages transrade depuis 2019



### ENQUÊTE REFLET 2022

75%

des touristes de la destination sont arrivés en voiture sur leur lieu de séjour

L'usage de la voiture est en baisse de 5,4 pts par rapport à 2016.

## LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

**951 135 ENTRÉES PAYANTES DANS 21 ÉQUIPEMENTS  
TOURISTIQUES MAJEURS**

*Cf. tableau en annexe des 27 équipements, leur type, commune d'implantation, fréquentation depuis 2019 (p.48)*

Sur l'année 2023, la fréquentation cumulée des 21 équipements touristiques majeurs<sup>9</sup> est de 951 135 entrées payantes.

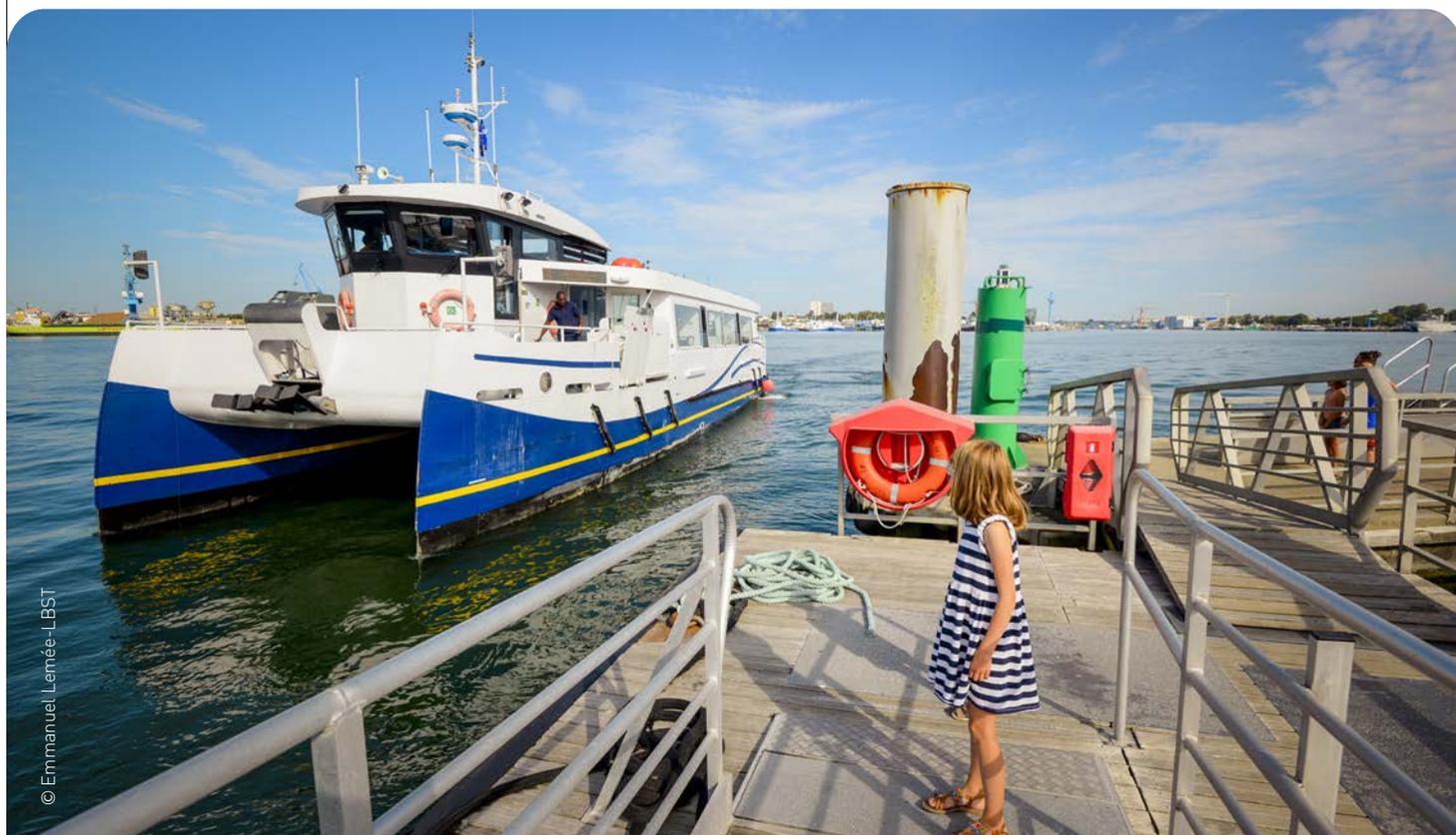
Les 3 plus grands générateurs d'entrées payantes sur le territoire sont :

- les Terres de Nataé (21 %) ;
- le Kasino (20 %) ;
- la Cité de la Voile Éric Tabarly (12 %).

La hausse est de 16 % par rapport à 2022, portée par 13 équipements sur 21. En volume, les Terres de Nataé représentent 79 % de la hausse, mais elles n'avaient été ouvertes que les 7 derniers mois de 2022, ce qui explique la forte évolution 2022-2023.

<sup>9</sup> 27 équipements touristiques sont considérés comme « majeurs » sur le territoire car ils enregistrent plus de 2000 entrées annuelles. 17 d'entre eux sont dits « pédagogiques » ; ils regroupent les musées ainsi que les visites de découverte du patrimoine bâti et naturel (faune et flore). 10 d'entre eux sont catégorisés comme « ludiques » ; ils rassemblent les loisirs dits « bleus »\* (en lien avec la mer, les rivières et étendues d'eau), les loisirs qualifiés « verts » (en lien avec les forêts, parcs et jardins), ainsi que les autres loisirs. En 2023, 21 équipements sur 27 ont transmis leurs données à AudéLor, ce qui correspond à 94 % de la fréquentation.

\* hors activités gérées par la Sellor.

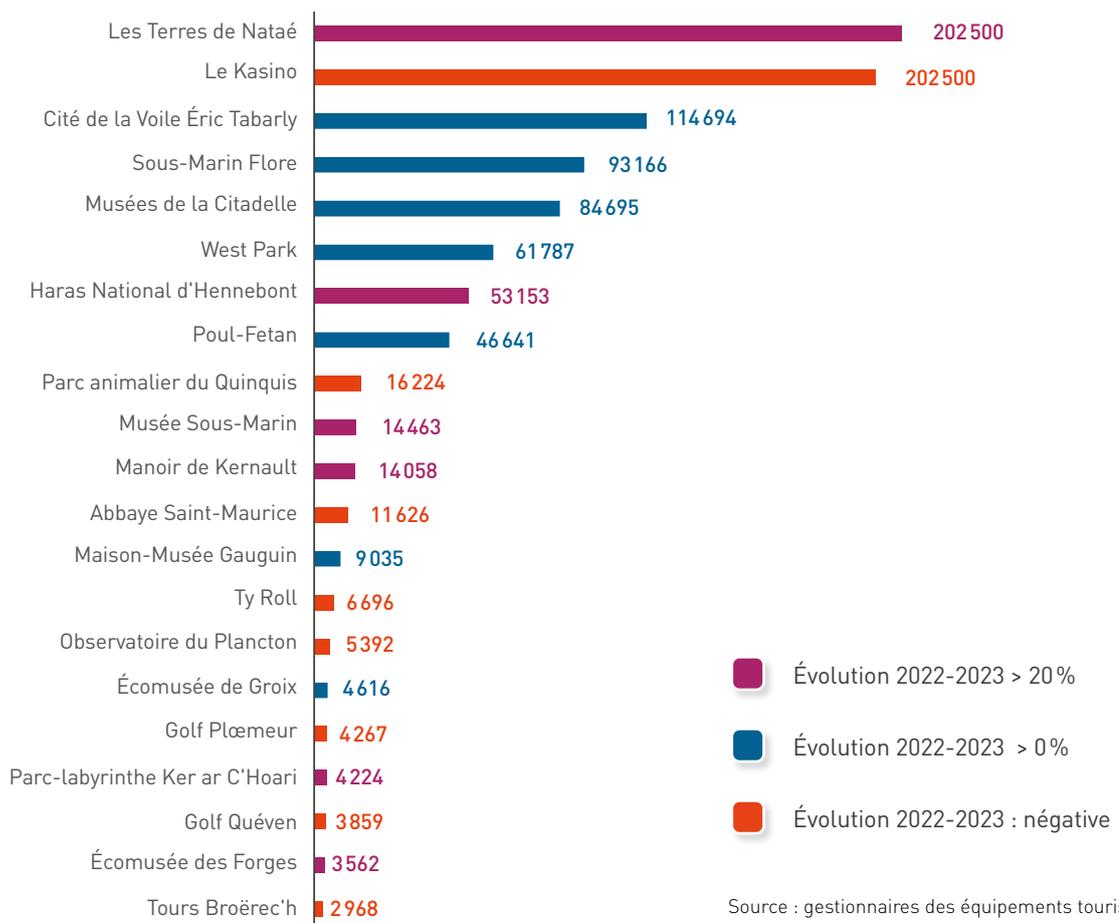




## L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES SITES EN 2023 : LE RÔLE MAJEUR JOUÉ PAR LA MÉTÉO

La météo maussade du début d'été a été particulièrement favorable aux sites d'intérieur. La poursuite d'une politique commerciale en faveur des groupes a également permis de conforter le nombre de visites. Enfin certains sites n'étaient que partiellement ouverts les années précédentes : Le Manoir de Kernault a dépassé sa fréquentation de 2019 (+1 033 visiteurs) et Les Terres de Nataé n'avaient été ouvertes que de juin à décembre 2022. Enfin, et à l'inverse du début de la période estivale, le très mauvais temps de fin octobre, pendant les vacances de la Toussaint, avec la tempête Ciarán a contraint plusieurs sites à fermer : le parc du Quinquis, le parc du Manoir de Kernault, les Terres de Nataé... engendrant des pertes de fréquentation sur ces périodes.

### Fréquentation de 21 équipements touristiques majeurs en 2023

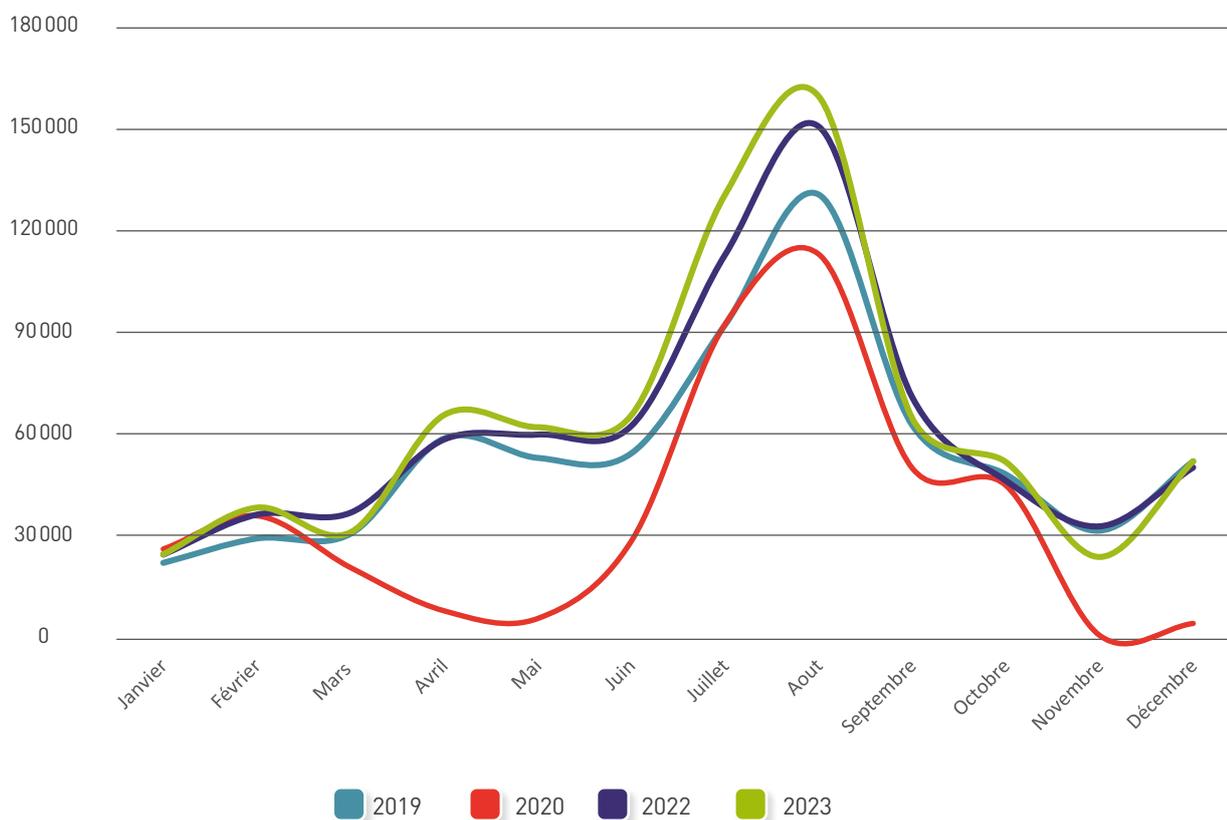


## UNE SAISONNALITÉ TOUJOURS MARQUÉE

L'analyse mensuelle permet de mettre en évidence la répartition des visites tout au long de l'année. Le cœur de saison enregistre 38 % des visites réalisées. On compte 25 % de visites d'avril à juin et 15 % en septembre et octobre.

La fréquentation des ailes de saison affiche un niveau supérieur à celui de 2022 sauf au moment de l'épisode de tempête fin 2023.

Fréquentations mensuelles d'un échantillon\* de 23 équipements par mois pour 2019, 2022 et 2023



Source : gestionnaires des équipements touristiques  
Traitement : AudéLor

\* Échantillon : Poul-Fetan, Manoir de Kernault, Parc de Kernault, Parc animalier du Quinquis, Abbaye Saint-Maurice, Maison-musée Gauguin, Ker ar C'Hoari, Écomusée de Groix, Musée des Tours Broërec'h, Ty Roll, Kasino, visites guidées (VG) de Lorient La Base, VG de Lorient centre-ville, VG d'Hennebont, RN Groix animations Bretagne vivante, Golf de Plœmeur, Golf de Quéven, Cité de la Voile Éric Tabarly, Balades sous voiles, Sous-marin Flore, Haras national d'Hennebont, Les Terres de Nataé, West Wake Park

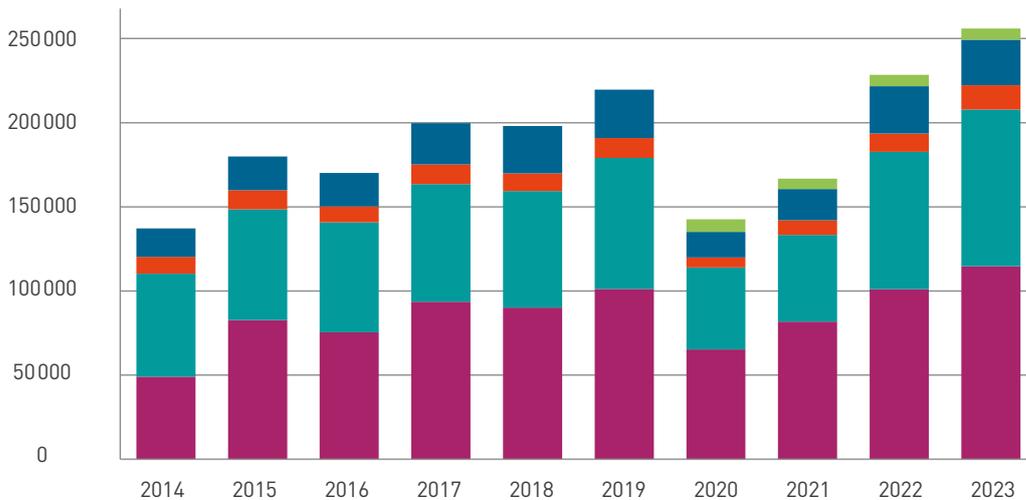
\* y compris 4 sites non ouverts en 2019 : Ty Roll, balades sous voiles, et Les Terres de Nataé et West Wake Park.



**+12 % DE FRÉQUENTATION POUR LE SITE DE LORIENT LA BASE<sup>10</sup> EN 2023**

La fréquentation de l'ensemble de ce site s'élève à 255 939 visiteurs en 2023, 45 % de la fréquentation concerne la Cité de la Voile Éric Tabarly, et 36% le sous-marin Flore. En 9 ans, la fréquentation du site a progressé de 87 %.

**Nombre d'entrées cumulées dans les équipements de Lorient La Base 2014-2024**

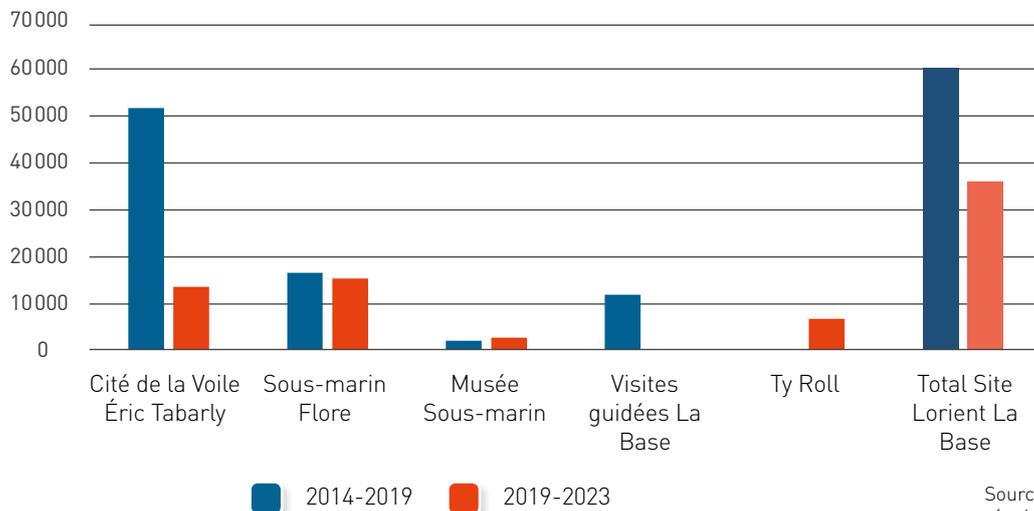


- Cité de la Voile Éric Tabarly
- Sous-Marin Flore
- Musée Sous-Marin
- Visite guidée La Base
- Ty Roll

Source : gestionnaires des équipements touristiques  
Traitement : AudéLor

Entre 2014 et 2019, le nombre de visiteurs sur le site Lorient La Base a connu une augmentation de +60 806 visiteurs, cette hausse est de 36 309 entre 2019 et 2023, soit une différence de 40 % entre les deux périodes.

**Évolution 2014-2019 et 2019-2023 de la fréquentation des équipements de Lorient La Base**



Source : gestionnaires des équipements touristiques  
Traitement : AudéLor

<sup>10</sup> Il rassemble la Cité de la Voile Éric Tabarly, le musée sous-marin, le sous-marin Flore et son musée, des visites guidées du site et des blockhaus, et depuis 2020 la Ty Roll.

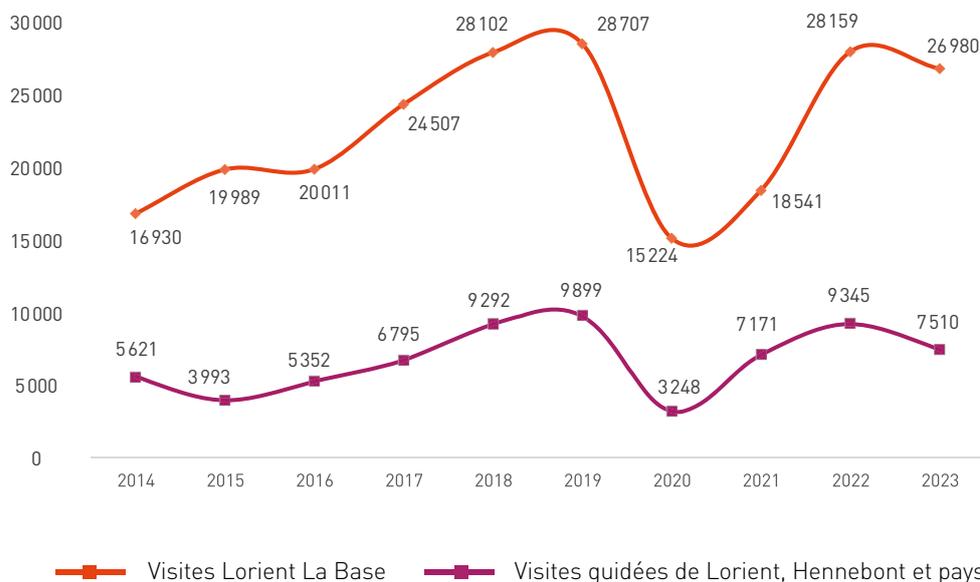
## 8 % DE PARTICIPATION EN MOINS AUX VISITES GUIDÉES DES VILLES ET DE LORIENT LA BASE

Sur le territoire de la destination, des visites guidées sont proposées sur les villes de Lorient, Hennebont et sur le pays de Quimperlé, ainsi que sur le site de La Base à Lorient. Avec 34 490 visites en 2023, la fréquentation a chuté de 8 % par rapport à 2022.

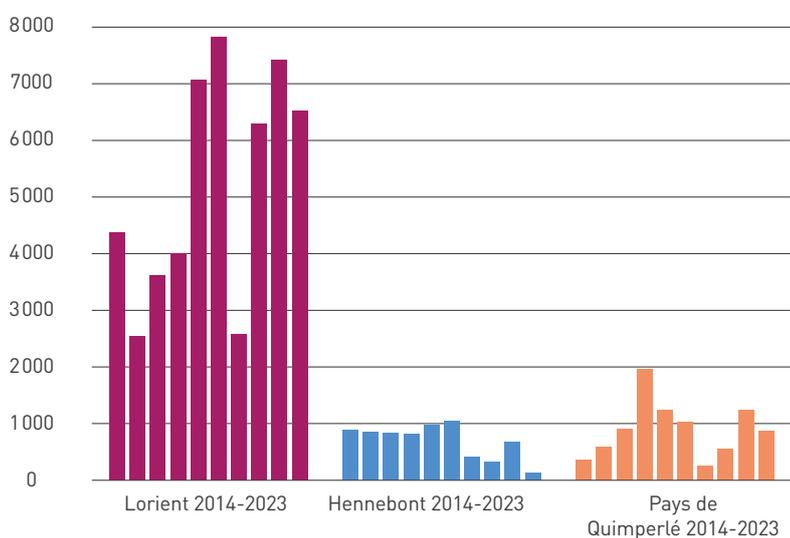
Pour les visites guidées (Villes de Lorient, Hennebont et Pays de Quimperlé), la fréquentation est de 7 510 visiteurs en 2023, soit 20 % de moins qu'en 2022.

Plusieurs événements viennent expliquer ce phénomène : des modifications dans la programmation avec une baisse du nombre de visites proposées sur Lorient. Sur Hennebont, les visites n'ont pu être assurées que l'été et non toute l'année, en raison d'un départ de personnel.

Visites guidées 2014 - 2024



Nombre d'entrées aux visites guidées 2014-2023



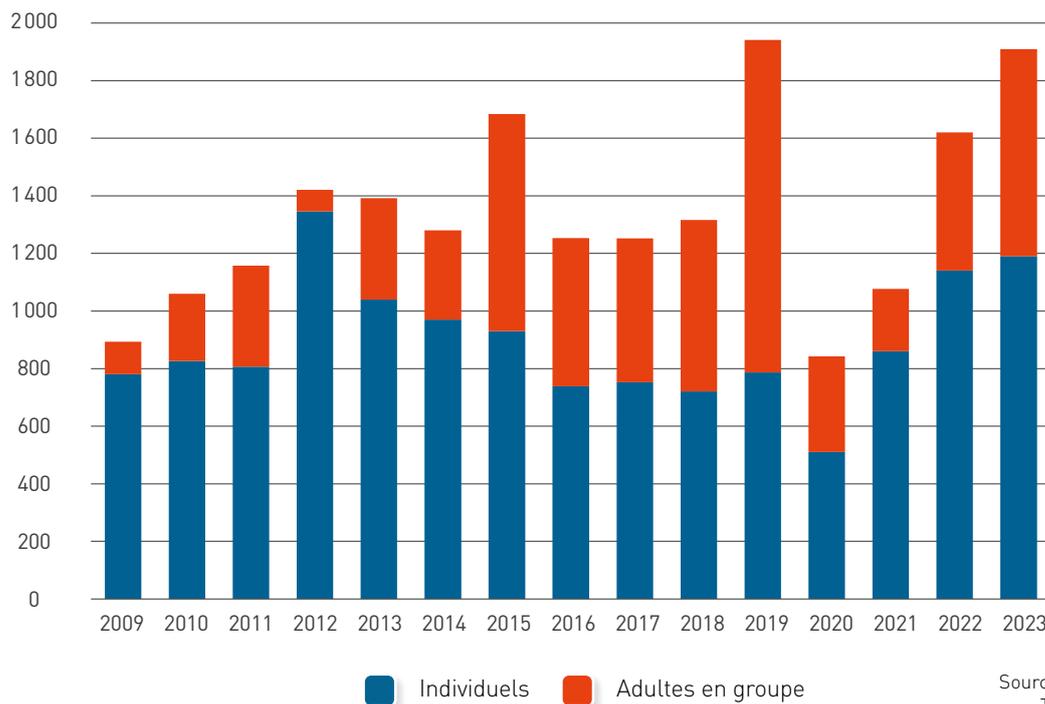
Source : organisateurs des visites  
Traitement : AudéLor



## LA FRÉQUENTATION DES CIRCUITS PORTUAIRES ORGANISÉS PAR LA MAISON DE LA MER : RETOUR AU NIVEAU DE FRÉQUENTATION DE 2019

Avec 1 925 visiteurs en 2023, la fréquentation des circuits portuaires continue sa progression : +13 % par rapport à 2022. Elle reste inférieure (-1 %) à celle de 2019 qui correspondait à un pic de fréquentation sans précédent depuis 2009.

Fréquentation globale des circuits portuaires

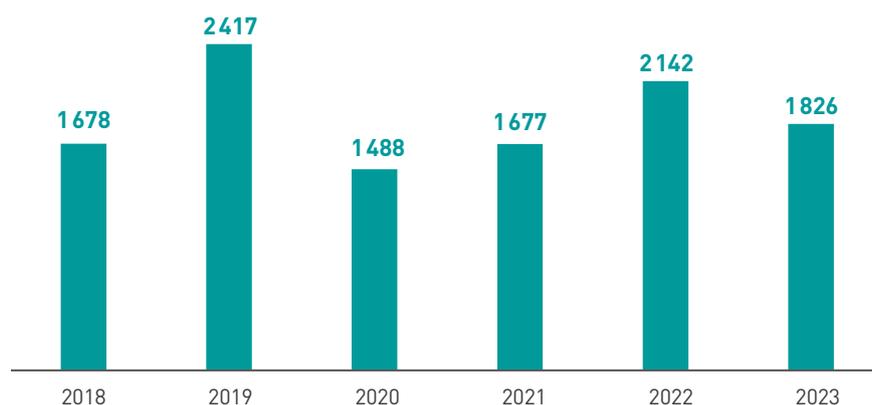


Source : Maison de la Mer  
Traitement : AudéLor

## UNE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION AU SEIN DE LA RÉSERVE NATURELLE FRANÇOIS LE BAIL À GROIX POUR 2023

L'association Bretagne Vivante organise et gère les animations au sein de la Réserve naturelle de Groix. En 2023, 1 926 personnes ont bénéficié de 76 animations. Les chiffres de fréquentation sont en baisse par rapport à 2022 : -15 %, soit 316 visiteurs en moins sur l'année.

Nombre de participants- Animation Bretagne vivante à Groix 2018-2023



Source : Bretagne vivante  
Traitement : AudéLor

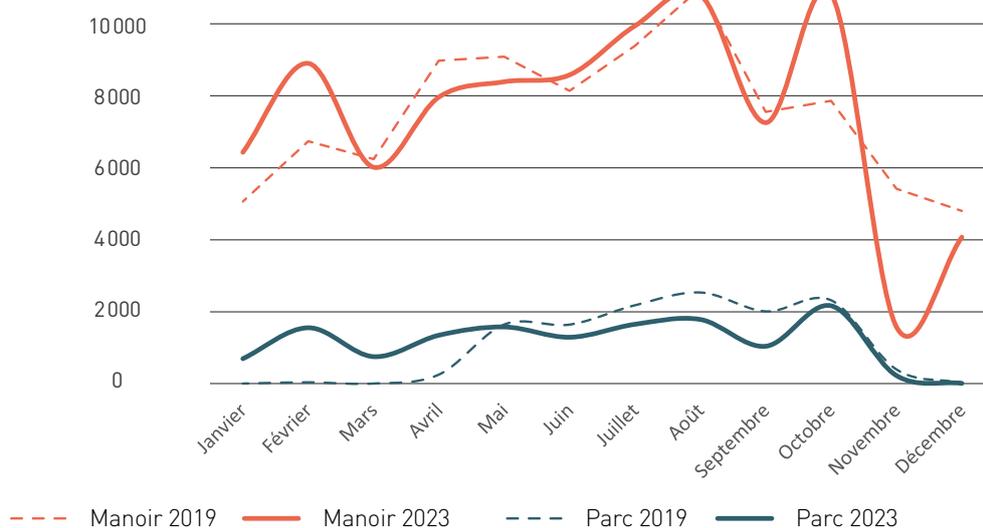
## LA FRÉQUENTATION DU SITE DE KERNAULT À MELLAC :

**+11 % POUR LE PARC ET +150 % POUR LE MANOIR**

Le parc de Kernault se visite en libre accès et dispose d'un éco-compteur. Avec la réouverture du Manoir en 2022, les chiffres de fréquentation repartent à la hausse, le niveau de fréquentation de 2019 est atteint (+1 %). Malgré ces bons chiffres et après une fréquentation exceptionnelle en octobre en lien avec les rendez-vous d'automne au Manoir (+134 %), le parc a été très touché par la tempête et a dû fermer temporairement. Le mois d'octobre affiche une baisse de 63 % et novembre de 28 %.

Suite à sa réouverture, le Manoir a vu sa fréquentation passer de 5 600 en 2022 à 14 000 en 2023, soit un niveau de fréquentation supérieur à 2019.

Fréquentation du Manoir et du parc de Kernault 2019 et 2023



Source : Chemins du patrimoine en Finistère pour le Manoir et le Parc de Kernault  
Traitement : AudéLor

## 158 241 PASSAGES SUR LA V8 À HENNEBONT EN 2023

Le compteur d'Hennebont, situé sur la voie verte reliant Hennebont à Pontivy (V8) montre une augmentation de la fréquentation entre 2022 et 2023 : **+ 5,2 %** de fréquentation.

## 6 CIRCUITS EN PLUS SUR L'APPLICATION

### RANDO BRETAGNE SUD EN 2023

L'application Rando Bretagne Sud propose désormais 277 circuits à pied, à vélo ou à cheval sur Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté. En 2023, cette application a été téléchargée 18 988 fois, c'est **13 %** de moins que l'an passé.

Source : CRT Bretagne  
Traitement : AudéLor



ENQUÊTE REFLET 2022



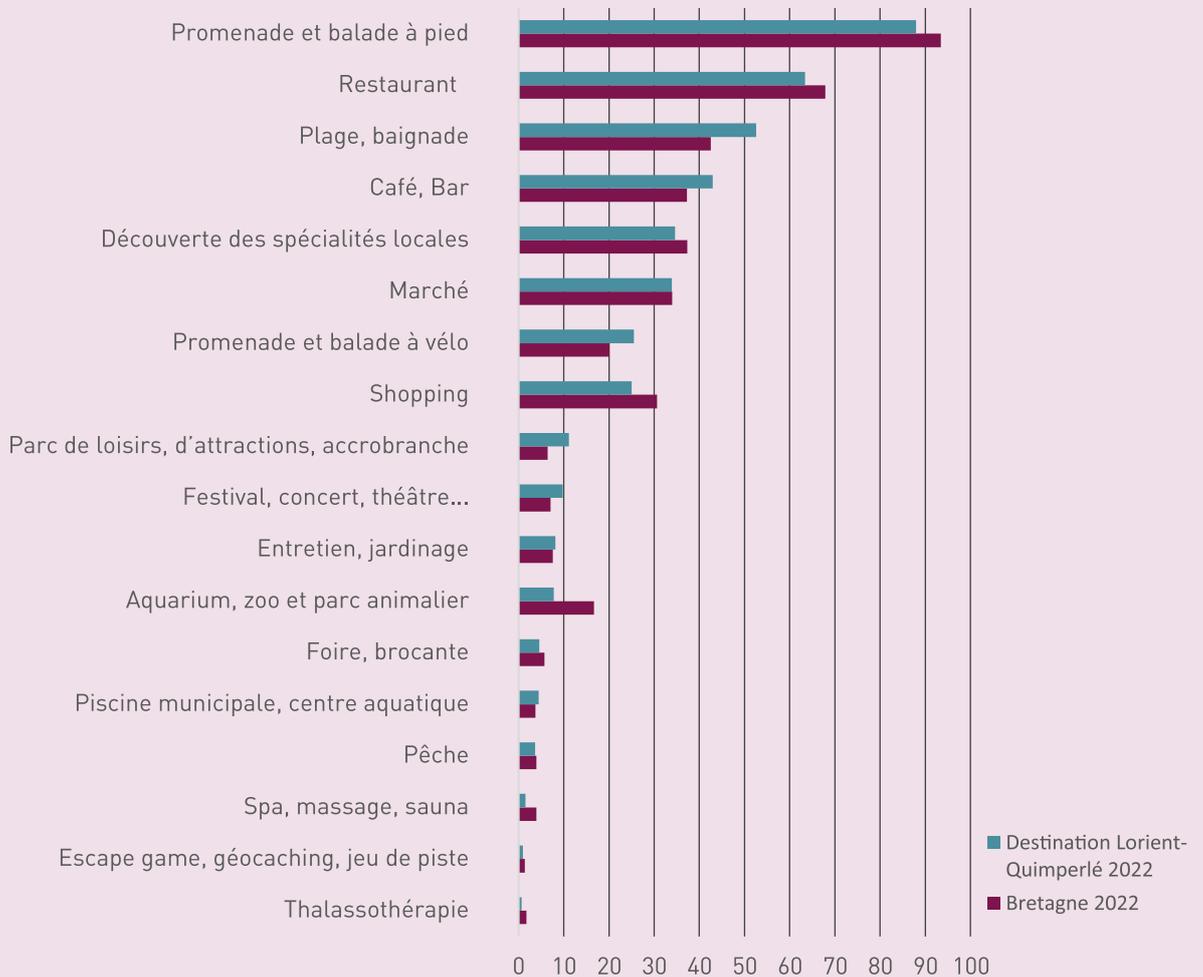
©Quimperlé



## LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES LORS DES SÉJOURS

LOISIRS : promenade, restauration et plage au 1<sup>er</sup> rang

Les principales activités de loisirs pratiquées lors du séjour (en % des séjours)



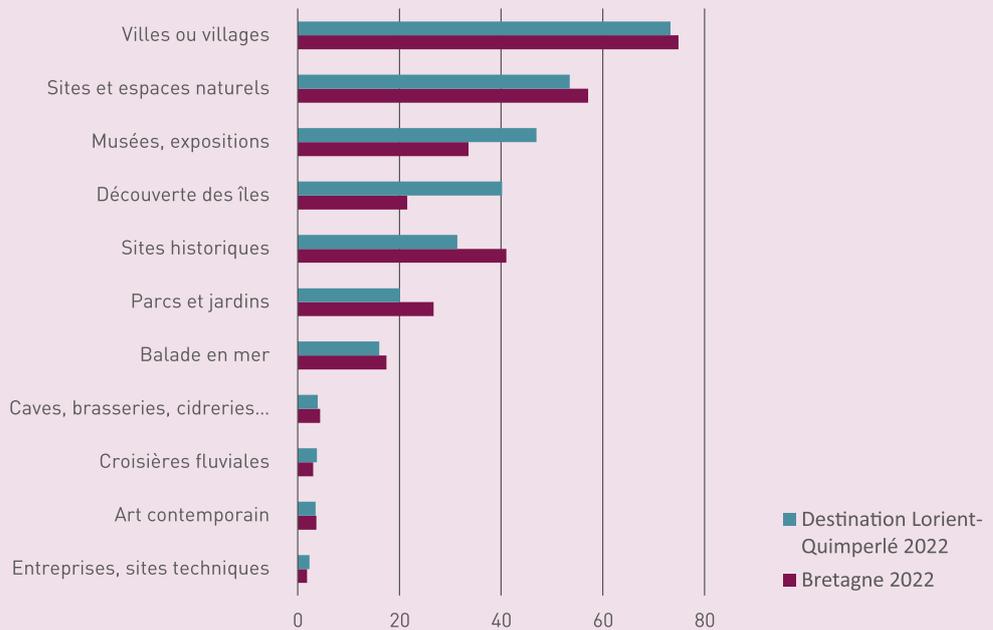


## LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES LORS DES SÉJOURS

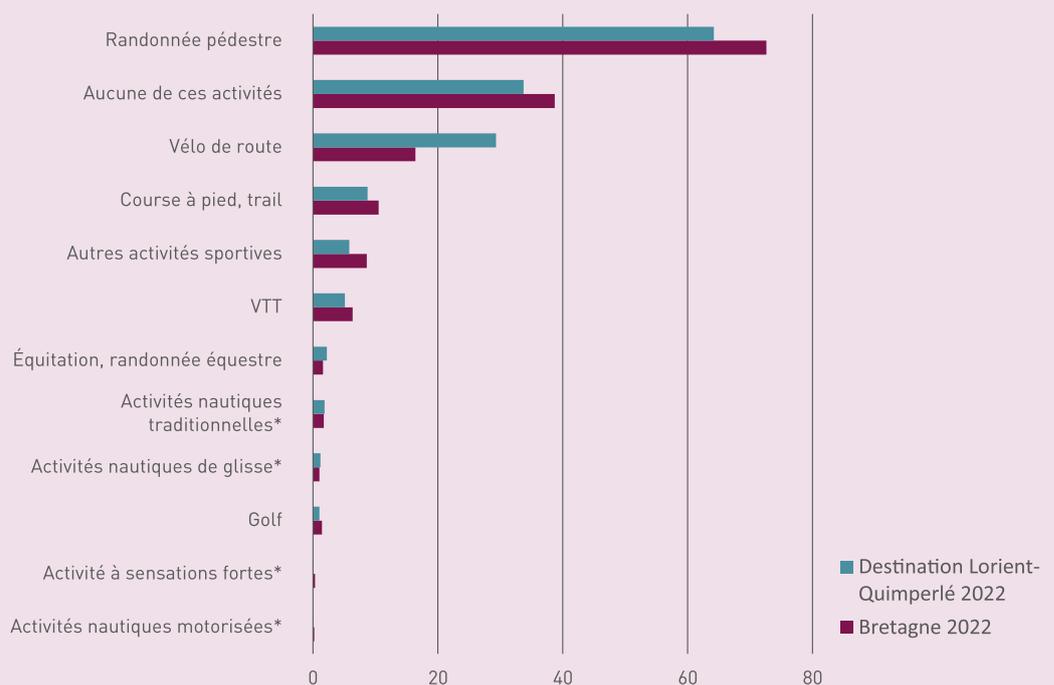
SUITE

**ACTIVITÉS : 3 spécificités pour la destination** : les visites de musées et expositions, la découverte des îles (proximité de l'île de Groix). Une fréquentation en retrait pour les visites de sites historiques et les parcs et jardins. Concernant les activités sportives : la randonnée est en tête.

**Activités de visites et de découverte pratiquées lors des séjours (en % des séjours)**



**Activités sportives pratiquées lors du séjour (en % des séjours)**





## 2 LA FRÉQUENTATION DES ÉVÉNEMENTS

### 13 ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET UNE FRÉQUENTATION STABLE

Dans la continuité de 2022, 13 événements majeurs ont ponctué l'année 2023 rassemblant plus d'un million de participants avec une évolution du nombre de visiteurs en hausse pour la plupart des événements. Le festival des Rias est en légère baisse en 2023 car il a été réduit (1 journée de festival en moins).



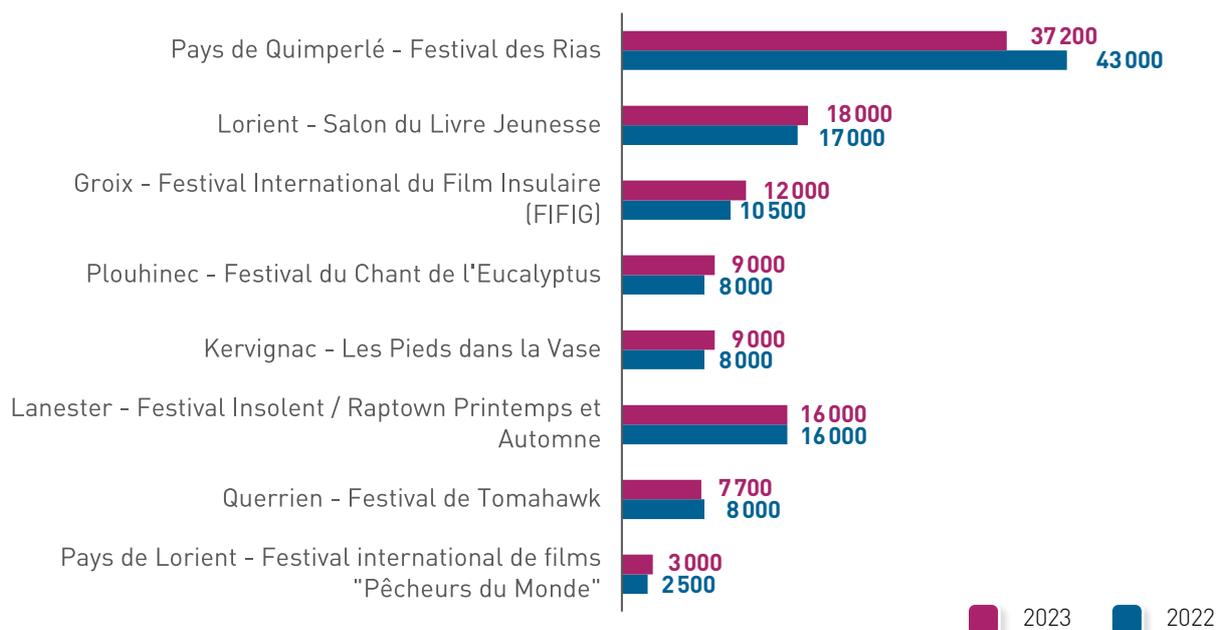
#### FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT - 2023 (ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2022)

950 000 visiteurs accueillis / **+12,5%**

77 253 spectateurs payants (**+6,6%**)

100 602 badges vendus (**+86%**)

#### Nombre de visiteurs aux principaux événements culturels de la destination Lorient-Quimperlé (Hors FIL)

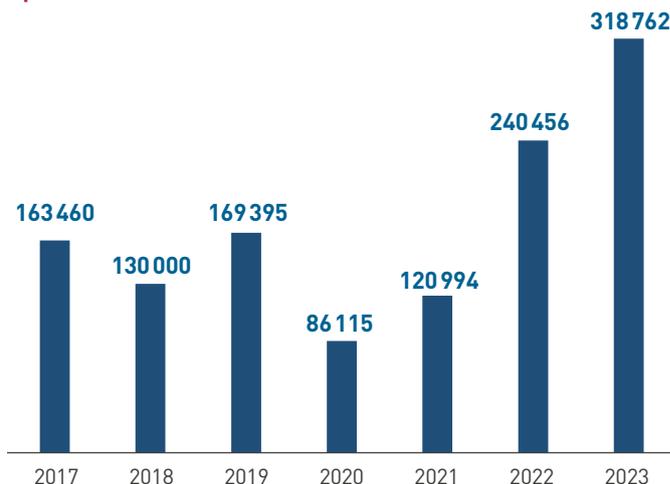


Source : organisateurs des événements

## POURSUITE À LA HAUSSE DU NOMBRE DE SPECTATEURS POUR LE FCL EN 2023

Le Football Club de Lorient a reçu **318 762 visiteurs** en 2023, soit 33 % de plus qu'en 2022 (78 306 visiteurs en plus). L'année 2023 a été marquée par une bonne dynamique puisque le nombre de matchs est quasi équivalent ;

Nombre de spectateurs FCL Lorient 2017-2023



Source : FCL

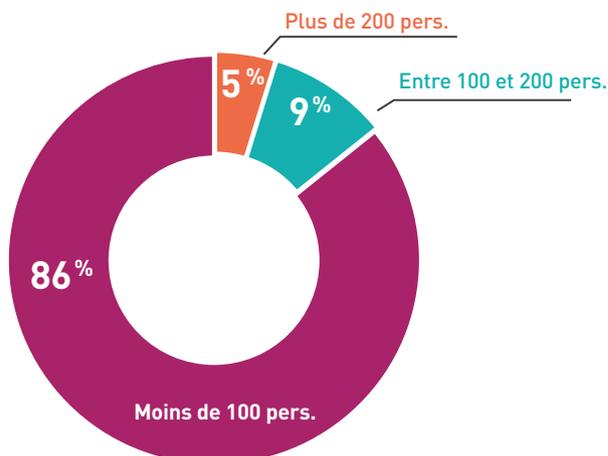
## 50 ÉVÉNEMENTS D'AFFAIRES EN PLUS POUR LES ÉQUIPEMENTS SELLOR EN 2023

Grâce aux équipements qu'elle gère<sup>11</sup>, la Sellor accueille des événements liés au tourisme d'affaires. En 2023, **317 événements d'affaires** ont eu lieu, c'est **50 de plus** qu'en 2022, soit une très belle progression.

66 % des événements ont lieu à la CVET et 22 % au centre Kerguélen Sport Océan.

En 2023, le nombre de participants accueillis est de 20 388, il baisse de 11 % en lien avec une plus forte augmentation des événements inférieurs à 100 personnes accueillis. Ceux-ci représentaient 79 % des événements en 2022 et 86 % en 2023. Concernant le chiffre d'affaires sur l'ensemble de ces sites, il est de 412 308 € HT en 2023, soit en progression de **21,5 %** par rapport à l'année précédente.

Taille des événements professionnels accueillis sur les sites gérés par la Sellor en 2023



Source : Sellor

<sup>11</sup> Cité de la Voile Éric Tabarly, le sous-marin Flore, le Haras d'Hennebont et le centre Kerguélen Sport Océan.



## RENCONTRES PROFESSIONNELLES ET MICE<sup>12</sup> À LORIENT BRETAGNE SUD EXPO-CONGRÈS : UNE ANNÉE 2023 DYNAMIQUE

Le début d'année 2022 avait été encore perturbé par l'obligation du pass sanitaire jusqu'au 14 mars. La reprise remarquable enregistrée à partir de mai-juin 2022 s'est maintenue dans le courant de l'année 2023. Et ce, malgré les grèves en mars qui ont eu des incidences sur l'activité des rencontres professionnelles et événementielles.

Lorient Bretagne Sud Expo Congrès gère le Palais des Congrès à Lorient ainsi que le Parc des Expositions à Lanester.



### Chiffres clés

#### ■ Palais des Congrès (Lorient) :

fréquentation : 108 191 participants / **+11,3 %** et 193 événements / **-2 %** soit un nombre moyen de visiteurs par événement de 561 / **+13,5 %** ;  
nombre de nuitées directement générées : 1 325 / **-60 %** ;  
retombées économiques directes : 225 000 € / **-60 %**.

#### ■ Parc des Expositions (Lanester) :

fréquentation : 162 170 participants / **+33 %** et 42 événements / **-4,5 %** soit un nombre moyen de visiteurs par événement de 3871 / **+39 %** ;  
nombre de nuitées directement générées : 5605 / **+44 %** ;  
retombées économiques directes : 1 838 000 € / **+115 %**.

En 2023, le Palais des Congrès a accueilli **193 événements** contre 197 en 2022 soit une diminution de 2%. Pour autant le chiffre d'affaires a augmenté de **4,8 %**, soit une amélioration du CA moyen par événement. **108 191 visiteurs** ont fréquenté le Palais des Congrès de Lorient à l'occasion des événements reçus et/ou organisés contre 97 229 personnes en 2022, soit une augmentation de **11 %** du nombre de visiteurs.

Depuis plusieurs années, les salons étaient les événements qui généraient le plus de chiffres d'affaires au Palais des Congrès. Cependant, en 2023, les conventions et les séminaires d'entreprises ont eu un chiffre d'affaires supérieur aux salons. En effet, cette typologie d'événement a généré un chiffre d'affaires de 226 353 € (**+89,7 %**) pour 43 événements accueillis (+38,7%). Ces événements s'inscrivent en effet dans la tendance post-covid qui a vu le retour des rassemblements de salariés et/ou de professionnels d'une filière. On constate également une croissance significative du chiffre d'affaires pour les assemblées générales et les conseils d'administration, avec une augmentation de **132,3 %** entre 2022 (15 505 €) et 2023 (36 016 €).

En clôturant l'année 2023, le Palais de Congrès a enregistré un chiffre d'affaires de 848 721 € HT (inclus les prestations extérieures). Ce résultat dépasse les niveaux des années précédentes : 731 242 € en 2019 et 809 991 € HT en 2022.

En 2023, **162 170 personnes** ont fréquenté le Parc des Expositions à l'occasion des événements contre 122 250 en 2022, soit une augmentation de **33 %**. Cette hausse s'explique notamment par l'annulation en 2022 de plusieurs événements grand public mais aussi par la belle fréquentation des événements en 2023, notamment sur le segment des spectacles.

<sup>12</sup> Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions

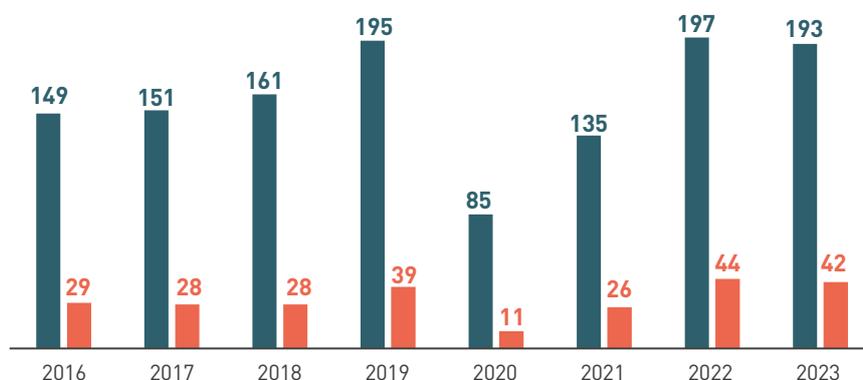
Les événements accueillis au Parc des Expositions et à l'Espace événementiel K2 en 2023 ont généré **1 838 000 € de retombées économiques directes** contre 855 750 € en 2022, soit une augmentation de **115 %** avec 5 605 nuitées (+615 K2) contre 3 895 en 2022.

En effet, comparé au chiffre d'affaires global de 1 303 K€ en 2019 et de 989 K€ HT en 2022, l'année 2023 reflète à la fois l'efficacité des actions de promotion et commercialisation, la confiance accordée par les clients et partenaires mais également une période de fort intérêt pour les rencontres professionnelles qui s'est traduit par la concrétisation en 2023 de nombreux événements à fort capital pour le territoire (Bodemer, Eureden, Enedis...).

Le Parc des Expositions a accueilli **49 événements MICE** en 2023. Depuis 2022, ce type d'événement se stabilise au-dessus d'une quarantaine par an. Cela traduit un fort potentiel qui provient notamment du développement du secteur MICE depuis déjà quelques années.

Parmi les différentes catégories d'événements, les événements professionnels et sportifs représentent 65 % (contre 49 % en 2022). L'année 2023 a donc été marquée par une croissance significative du chiffre d'affaires dans cette catégorie : **+148 %** malgré une baisse des événements organisés (18 contre 22 en 2022).

#### Nombre d'événements 2016-2023



Source : Lorient Bretagne Sud Tourisme Expos Congrès

■ Nbre d'événements - Palais des Congrès ■ Nbre d'événements - Parc des Expos

#### Nombre de visiteurs 2016-2023

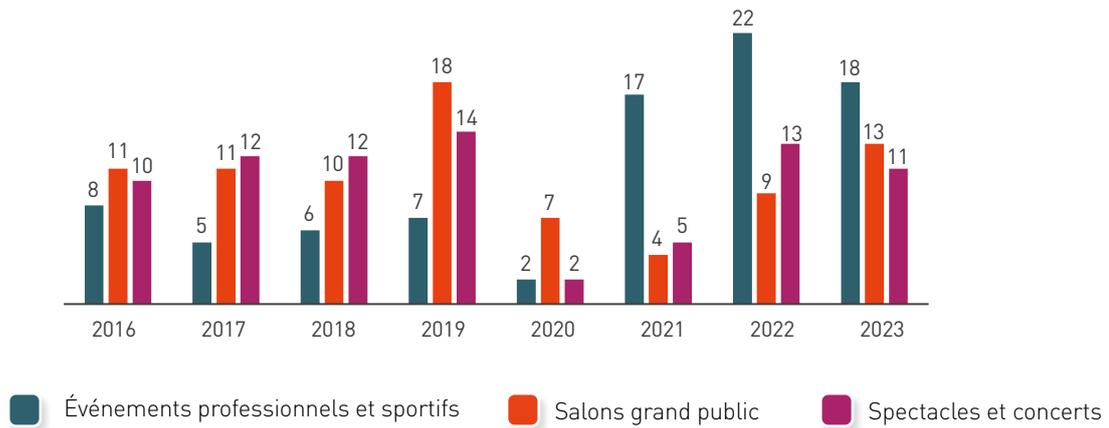


Source : Lorient Bretagne Sud Tourisme Expos Congrès

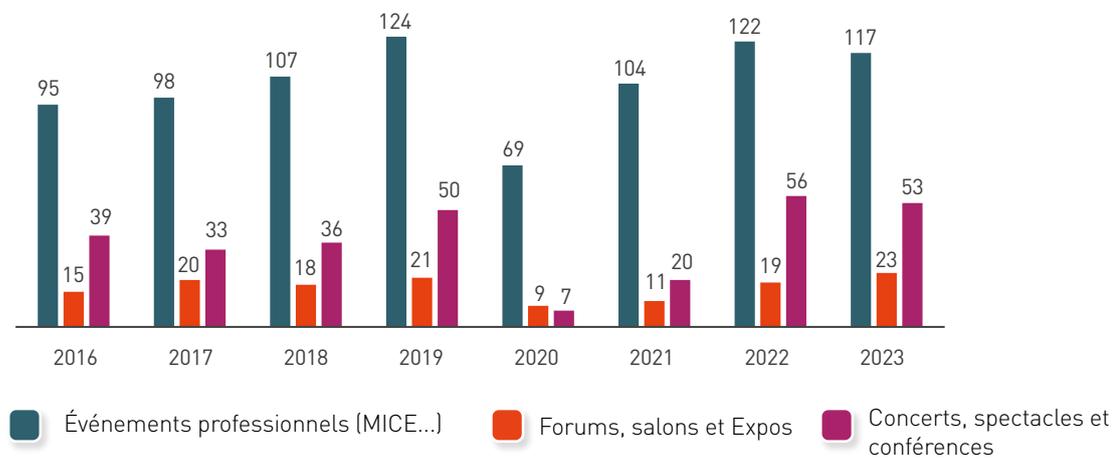
■ Visiteurs - Palais des Congrès ■ Visiteurs - Parc des Expos



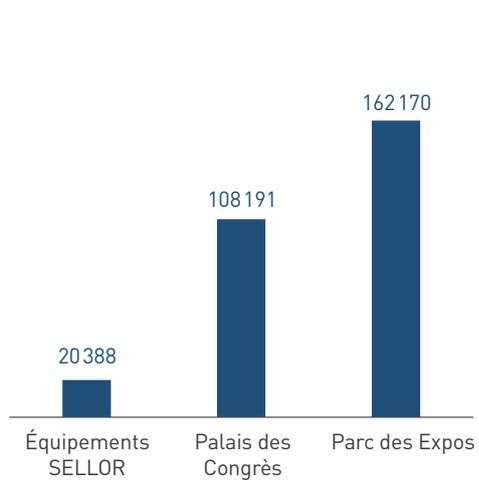
### Répartition des événements par typologie au Parc des Expositions de Lanester (nombre d'événements)



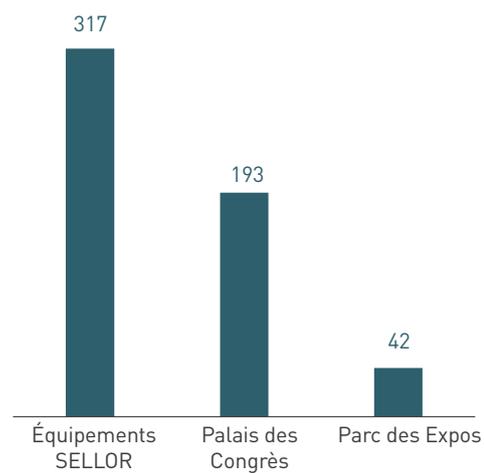
### Répartition des événements par typologie au Palais des Congrès de Lorient (nombre d'événements)



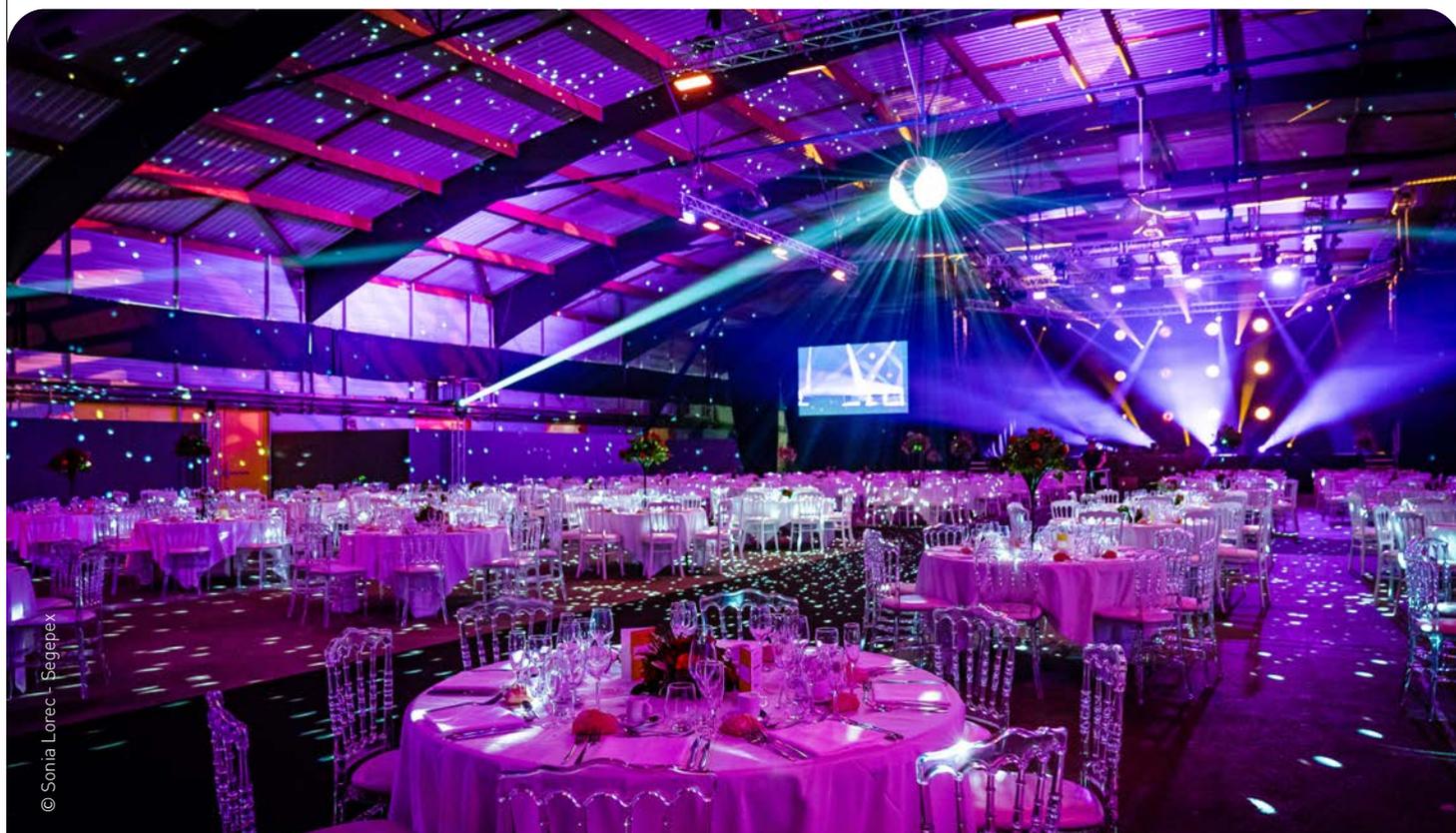
Nombre de visiteurs "affaires" en 2023



Nombre d'événements "affaires" en 2023



Source : Lorient  
Bretagne Sud Tourisme  
Expos Congrès



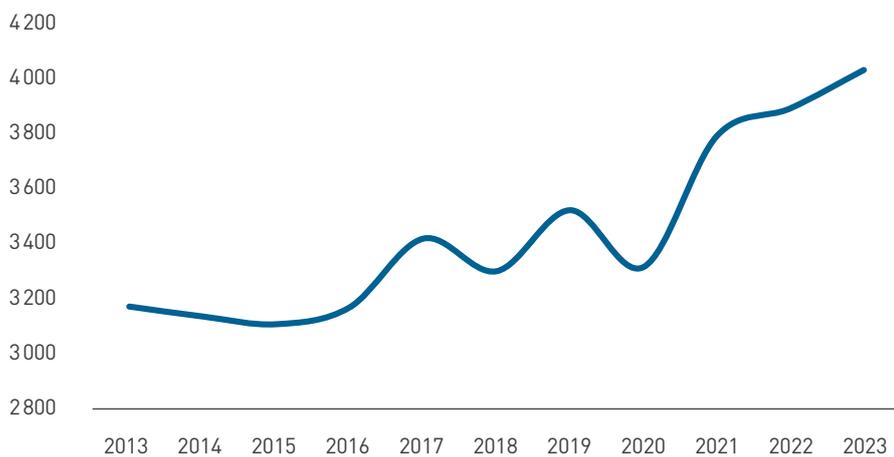


# 3 LE POIDS DU TOURISME DANS L'ÉCONOMIE

## L'EMPLOI DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION : POURSUITE DE LA PROGRESSION

Avec **4 028 salariés** fin 2023, l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration représente 5,9 % de l'emploi salarié privé de la destination. L'emploi est en hausse par rapport à 2022 (+3,6 %). Cette progression est nettement plus élevée que celle de l'emploi salarié total (+0,5 %).

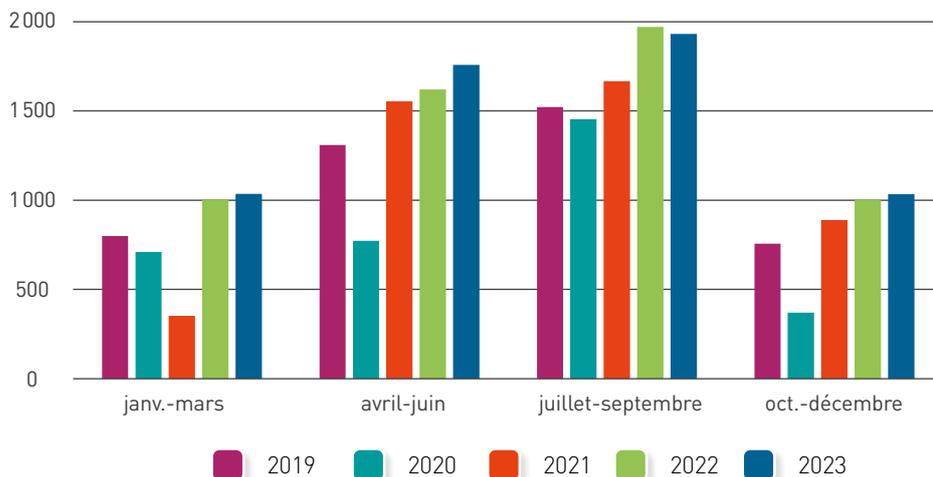
Évolution des emplois en hôtellerie-restauration -(4<sup>e</sup> trimestre)  
(Pays de Lorient-Quimperlé)



Source : URSSAF  
Traitement : AudéLor

Ce niveau d'évolution est à considérer avec précaution car elle peut être liée à l'évolution des emplois dans la restauration en milieu urbain sans lien direct avec le tourisme, le nombre d'établissements dans la restauration ayant fortement augmenté depuis 2020.

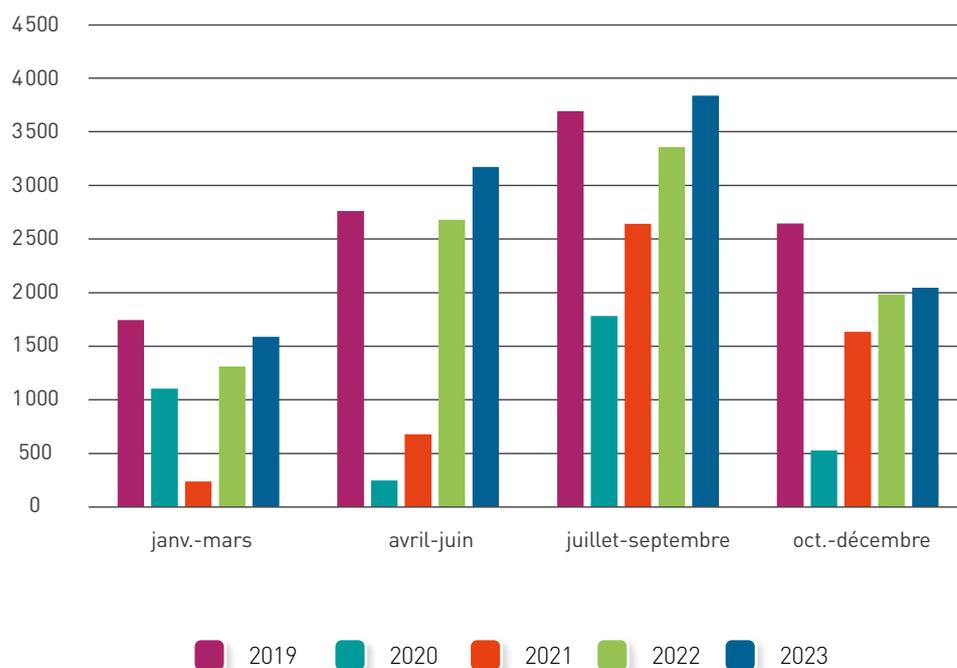
Évolution 2019-2023 : les embauches en hôtellerie - restauration  
(Pays de Lorient-Quimperlé)



Source : URSSAF  
Traitement : AudéLor

Après le rattrapage de 2022, l'année 2023 est marquée par une stabilisation des embauches, quel que soit le trimestre. Pour les CDD courts, le niveau de 2019 est retrouvé sauf sur le dernier trimestre de l'année (-599 CDD courts, soit -23%).

**Évolution 2019-2023 : les CDD courts en hôtellerie - restauration (Pays de Lorient-Quimperlé)**



Source : URSSAF  
Traitement : AudéLor



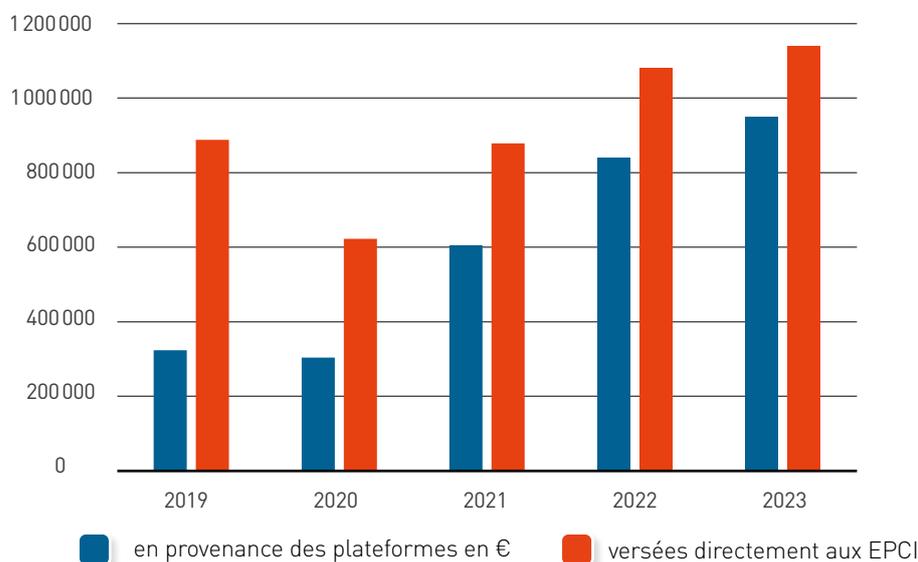
## UNE TAXE DE SÉJOUR EN CROISSANCE CONTINUE

**2 millions d'euros** ont été collectés en 2023 au titre de la taxe de séjour sur l'ensemble de la destination (y compris Blavet Bellevue Océan Communauté). 1,1 millions sont collectés directement par les collectivités auprès des hébergeurs du territoire, et 0,9 million est reversé par les plateformes de réservations en ligne.

Entre 2022 et 2023, ce montant a augmenté de 9 %. Les montants perçus en direct par les collectivités ont connu une hausse de 6 %, ceux collectés sur les plateformes ont augmenté de 13 %.

La part du montant en provenance des plateformes est passée de 44 % en 2022 à 45 % en 2023.

Évolution du montant de la taxe de séjour selon la provenance (en €)\*



\* y compris Blavet Bellevue Océan Communauté depuis 2022

Sources : Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté,  
Blavet Bellevue Océan Communauté  
Traitement : AudéLor



© Loïc Kersuzan - Morbihan Tourisme



## LA CONSOMMATION TOURISTIQUE DES VISITEURS

**47,9 €**

**dépensés en moyenne par jour et par personne**

(10 % de moins qu'à l'échelle de la Bretagne).

**4,8**

**nuitées,**

en moyenne pour la durée moyenne de séjour  
(contre 6,3 pour la Bretagne).

**746 €**

**pour le budget moyen du séjour,**

soit 32 % de moins qu'à l'échelle bretonne.

**260  
MILLIONS €**

**de consommation touristique pour la Destination  
Lorient-Quimperlé,**

soit 4,4 % des la consommation touristique bretonne.

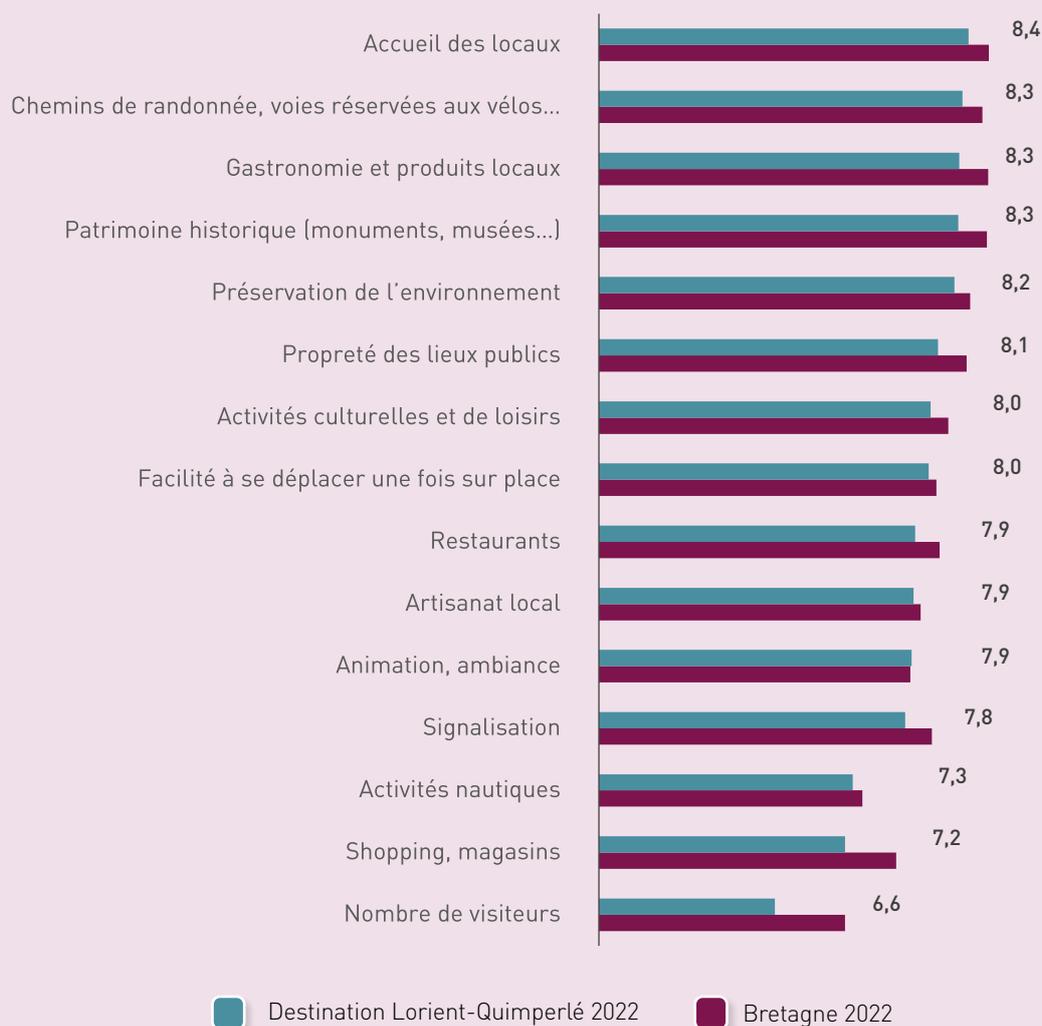


## ENQUÊTE REFLET 2022

### LA SATISFACTION DES VISITEURS (NOTES/10)

L'accueil, la randonnée, la gastronomie et le patrimoine :  
les 4 critères les plus plébiscités

Niveau de satisfaction (sur 10) pour chacun de ces critères



### LA RECOMMANDATION DU LIEU DE SÉJOUR :

62,7

de Net Promoter Score (NPS)<sup>13</sup> contre 67,5 au  
niveau de la Bretagne.

<sup>13</sup> Sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation d'une destination par ses visiteurs. Il permet d'évaluer la satisfaction et la fidélité des visiteurs. Le NPS s'obtient en soustrayant le pourcentage de promoteurs (note de 9 à 10) du pourcentage de détracteurs (notes inférieures ou égales à 6).



## 4 GLOSSAIRE

**Auberge de jeunesse** : établissement régi par une association à but non lucratif. Elle offre aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités. Ces derniers sont principalement destinés aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif. Elle possède un double agrément ministère de la Jeunesse et des Sports et ministère de l'Éducation Nationale. (INSEE) ■

**Chambre d'hôte** : chambre meublée chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes pour une ou plusieurs nuitées, assortie(s) de prestations (petit-déjeuner, fourniture de linge de maison, au minimum). À la différence du meublé de tourisme, le propriétaire est présent sur les lieux. ■

**Excursionniste** (sens Flux Vision) : personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours. ■

**Hébergements marchands** : hébergements payants (hôtels, pensions de famille, résidences de tourisme, locations de vacances, etc.) (ISPF, Institut de la statistique de la Polynésie française) ■

**Hôtellerie de plein air** = Campings ■

**Lits touristiques** : unité de mesure de base de l'offre d'hébergement touristique. Un lit correspond à une capacité d'accueil d'une personne. Selon les types d'hébergements, le secrétariat d'État au tourisme a établi des ratios afin de trouver des correspondances :

- hôtellerie de tourisme = nombre de chambres x 2 ;
- campings = nombre d'emplacements x 3 ;
- meublés de tourisme = nombre de meublés x 4 ;
- résidences secondaires = nombre de résidences secondaires x 5 ;
- autres types d'hébergements = nombre de lits exact.

**Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; 2 personnes séjournant 3 nuits dans un hôtel comptent ainsi pour 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. (INSEE) ■

**Nuitées touristiques** (sens Flux Vision) : nuitées réalisées par toute personne qui n'est ni résidente ni habituellement présente sur le territoire de la destination. C'est-à-dire qu'elle n'y réside pas et elle y a été vue, au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines. Ont également été extraits les visiteurs dont l'abonnement téléphonique provient du Finistère et du Morbihan. La notion de nuitée touristique prend en compte : le tourisme en hébergement marchand, non marchand (famille, amis, résidence secondaire) et des types d'hébergements plus difficilement comptabilisables habituellement (camping-car, échanges de maison...) ■

**Office de tourisme de catégorie I** : par rapport aux offices classés en catégorie II, ils s'engagent à :

- ouvrir leur bureau d'information touristique principal, ainsi que ceux présents dans les stations classées de tourisme, au mois 240 jours / an (180 pour les cat. II) et pour une



durée minimale de 4 h / jour (3 pour les cat. II), et de 1 680 heures / an (1 080 pour les cat. II) ;

- proposer un service permanent d'accueil en français, en anglais (comme les cat. II) et dans au moins une autre langue étrangère en adéquation avec la clientèle accueillie. Leur site internet doit également proposer l'usage d'au moins trois langues ;
- être certifiés, labellisés ou détenteurs d'une marque sur la base d'un référentiel au moins national, et relatif à la qualité de service ;
- employer un directeur justifiant d'une formation de niveau 6 ou équivalent, et des collaborateurs permanents représentant au moins 5 équivalents temps plein travaillé (3 pour les cat. II) ;
- mettre en place un observatoire sur la satisfaction client et une gestion de la relation client.

Source : Legifrance, Arrêté du 16 avril 2019 fixant les critères de classement des offices de tourisme

**Point (i-)mobile** : mobilier connecté et installé par la collectivité et l'office de tourisme pour permettre aux visiteurs d'un territoire de profiter d'une connexion Wifi gratuite et sécurisée, d'un équipement pour recharger les appareils mobiles, et d'une information touristique qualifiée. (offices-de-tourisme-de-france.org) ■

**Le Rando Gîte** est pertinemment situé sur ou à proximité des circuits de randonnée. Par nature, il est implanté pour satisfaire l'itinérance sur plusieurs jours ; il peut aussi être situé au cœur d'un réseau de petites balades. Le Rando Gîte satisfait tant le randonneur en quête d'une halte pour la nuit que celui qui pose son sac pour quelques jours. <https://www.rando-accueil.com/Label/RandoGite.htm> ■

**Résidence secondaire** : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont souvent regroupées. (INSEE) ■

**Résidence de tourisme** : établissement commercial d'hébergement classé, constitué d'un ensemble de chambres, d'appartements ou de mobile homes meublés, offerts en location à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. ■

Initialement conçues dans les années 1970, pour développer le parc immobilier locatif dans les stations de sport d'hiver, les résidences de tourisme ont depuis gagné le littoral et, dans une moindre mesure, la ville et la campagne. En zone urbaine, ces résidences accueillent souvent des étudiants en dehors des périodes touristiques. Tout propriétaire d'un logement dans une résidence de tourisme, pour bénéficier d'avantages fiscaux divers, doit le donner en location pour une durée minimum (9 ans) à l'exploitant de la résidence (Pierre et Vacances, Maeva, Orion, Citadines, etc). (INSEE)

**Retombées économiques** : dépenses (des consommateurs/usagers et organisateurs/donneurs d'ordre), à la différence d'impact économique : création de richesses due à un équipement (UBS), un événement (Festival), etc. ; prise en compte des flux financiers entrants et sortants. (AudéLor) ■

**Taux d'occupation** (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements) : rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés. (INSEE) ■

**Taxe de séjour** : les communes / intercommunalités peuvent demander aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Instaurée pour soutenir l'activité touristique du territoire, renforcer son attractivité et son rayonnement, promouvoir l'offre touristique locale (objectif : ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme), elle est payée par le visiteur (toute personne passant au moins une nuitée dans un hébergement marchand, hormis celle déjà assujettie à la taxe d'habitation sur la commune du séjour) en fonction du type d'hébergement et de son classement.

La taxe de séjour et la période durant laquelle elle s'applique sont déterminées par le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (intercommunalité). Le conseil départemental peut, par ailleurs, instituer une taxe additionnelle. Cette taxe s'élève à 10 % de la taxe de séjour. Elle est payée en même temps que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute.

La taxe de séjour est due par personne et par nuit.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, son montant varie :

- selon le type d'hébergement (hôtel, meublé de tourisme, camping, etc.) ;
- et selon que l'hébergement est ou non classé.

Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit figurer sur la facture remise au vacancier. Il est également disponible à la mairie ou à l'office de tourisme concerné.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants :

- palace ;
- hôtel de tourisme ;
- résidence de tourisme ;
- meublé de tourisme ou location de vacances entre particuliers ;
- chambre d'hôtes ;
- village de vacances ;
- hébergement de plein air (camping, caravanage, port de plaisance, aire de stationnement) ;
- auberge de jeunesse.

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune. Elle peut également être réglée au professionnel qui assure le service de réservation par internet pour le compte du logeur, de l'hôtelier, du propriétaire.



Certaines personnes peuvent être exonérées de la taxe de séjour, selon la décision de la commune ou de l'intercommunalité :

- enfant de moins de 18 ans ;
- titulaire d'un contrat de travail saisonnier employé dans la commune ;
- bénéficiaire d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- personne occupant des locaux dont le loyer est inférieur à un montant déterminé par le conseil municipal.

Le propriétaire séjournant dans sa résidence secondaire (et pour laquelle il paie la taxe d'habitation), n'est pas redevable de la taxe de séjour. (service-public.fr) ■

**Touriste** : voyageur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence habituelle (à la différence de l'excursionniste). (INSEE). ■

**Village (de) vacances** : ensemble d'hébergements faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer, et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels. Les villages de vacances comprennent :

- des hébergements individuels ou collectifs et des locaux affectés à la gestion et aux services ;
- des installations communes destinées aux activités à caractère sportif et aux distractions collectives.

Pour les repas, l'une ou l'autre des deux formules suivantes : restaurant ou cuisine individuelle par logement avec ou sans distribution de plats cuisinés.

Ils sont classés par Atout France de 1 à 5 étoiles selon les nouvelles normes en vigueur depuis juillet 2012. Chaque village de vacances fait l'objet d'un double agrément : un agrément village de vacances délivré par le Secrétariat d'État au Tourisme, un agrément tourisme social délivré par le Ministère des Affaires Sociales.

Un village de vacances peut être composé de natures d'hébergement variées : appartement, gîte, chambre, emplacement (type camping). (INSEE). ■



# 5 ANNEXES

## ANNEXE 1 : SOURCES DE DONNÉES

Cet observatoire s'appuie sur diverses données :

Sources de données	Informations obtenues
Taxe de séjour (via les intercommunalités)	Nombre de nuitées à l'échelle de la destination Lorient – Quimperlé Montant pour mesurer le poids / les recettes du tourisme pour le territoire
Liwango - Likibu	Base de données qui agrège les flux de comparateurs de locations de vacances (Airbnb, Abritel et TripAdvisor).
Flux Vision Orange	Nombre de nuitées touristiques et d'excursionnistes Ces données sont issues du réseau mobile Orange et traduites en indicateurs statistiques pour analyser la fréquentation touristique.
INSEE Recensement	Nombre de lits touristiques en hôtels, campings, résidences de tourisme et auberges de jeunesse, nombre de résidences secondaires.
URSSAF	Nombre d'emplois, d'embauches et masse salariale de l'activité hôtellerie-restauration
Professionnels locaux du tourisme	Collecte de données de fréquentation auprès des partenaires locaux, gestionnaires des ports et d'équipements touristiques, organisateurs d'événements, gestionnaires de flux de déplacements (SNCF, Edéis, compagnies maritimes, service des Douanes). Nous remercions l'ensemble de ces professionnels pour leur contribution à ce bilan.
Météo France et meteo.bzh	Nombre d'heures d'ensoleillement



## ANNEXE 2 : LISTE DES 27 ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES MAJEURS (> 2000 ENTRÉES ANNUELLES HORS CONTEXTE DE CRISE)

Type	Catégorie	Nom Equipement	Commune	2019	2020	2021	2022	2023	Évol. 2022-2023
LUDIQUE	Autre loisir	Le Kasino	Larmor-Plage	206 049	127 710	108 075	225 661	193 569	-14 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Cité de la Voile Éric Tabarly	Lorient	101 215	65 247	81 752	101 071	114 694	13 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Sous-Marin Flore	Lorient	77 808	48 692	51 592	81 568	93 166	14 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Musées de la Citadelle (Musée de la Compagnie des Indes et Musée de la Marine)	Port-Louis	78 222	45 193	52 795	74 617	84 695	14 %
PÉDAGOGIQUE	Visite "site du vivant"	Les Terres de Nataé	Pont-Scorff				100 000	202 500	103 %
LUDIQUE	Loisir bleu	West Park	Inzinzac-Lochrist	25 000	38 507	40 387	58 904	61 787	5 %
PÉDAGOGIQUE	Visite "site bâti"	Poul-Fetan	Quistinic	44 553	20 235	25 339	42 781	46 641	9 %
PÉDAGOGIQUE	Visite "site du vivant"	Parc animalier du Quinquis	Clohars-Carnoët	19 825	16 097	15 614	19 177	16 224	-15 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Haras National d'Hennebont	Hennebont	38 554	14 249	32 973	42 612	53 153	25 %
LUDIQUE	Loisir vert	Expéria Park (ex Poisson volant)	Ploemeur	18 071	14 058	15 503	17 573	NR	
PÉDAGOGIQUE	Visite "site bâti"	Abbaye Saint-Maurice	Clohars-Carnoët	10 834	7 576	8 264	13 566	11 626	-14 %
LUDIQUE	Loisir vert	Ty Roll	Lorient	0	7 481	6 158	6 754	6 636	-2 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Musée Sous-Marin	Lorient	11 900	6 002	8 670	10 892	14 463	33 %
LUDIQUE	Loisir vert	La Tyrolienne	Lanester	7 000	5 500	4 200	5 000	NR	
PÉDAGOGIQUE	Visite "site bâti"	Manoir de Kernault	Mellac	13 025	5 314	941	5 627	14 058	150 %
LUDIQUE	Loisir vert	Parcabout Chien Noir	Clohars-Carnoët	5 573	5 208	4 927	5 777	NR	
LUDIQUE	Loisir vert	Parc-labyrinthe Ker ar C'Hoari (et jeux gonflables)	Guidel	4 057	4 151	4 190	3 497	4 224	21 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Maison-Musée Gauguin	Clohars-Carnoët	7 647	4 149	4 960	8 152	9 035	11 %
LUDIQUE	Loisir vert	Parcabout Chien Noir	Groix	4 669	3 954	NR	5 439	NR	
LUDIQUE	Loisir vert	Golf Ploemeur	Ploemeur	4 933	3 630	4 753	4 913	4 267	-13 %
LUDIQUE	Loisir vert	Golf Quéven	Quéven	3 877	3 108	4 054	4 454	3 859	-13 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Écomusée de Groix	Groix	6 018	2 274	3 804	4 346	4 616	6 %
PÉDAGOGIQUE	Visite "site bâti"	Tours Broërec'h	Hennebont	3 004	1 876	2 312	3 019	2 968	-2 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Espace Pierre de Grauw	Pont-Scorff	2 235	1 747	1 352	2 056	NR	
PÉDAGOGIQUE	Visite "site du vivant"	Observatoire du Plancton	Port-Louis	6 600	1 529	2 681	6 524	5 392	-17 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Écomusée des Forges	Inzinzac-Lochrist	4 169	1 442	2 322	2 727	3 562	31 %
PÉDAGOGIQUE	Musée	Exposition culturelle annuelle	Quimperlé	14 934	0	10 442	12 620	NR	
							869 327		
<b>TOTAL "champs constant"</b>							<b>820 862</b>	<b>951 135</b>	<b>15,9 %</b>



**AudÉLOR**  
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient cedex

02 97 12 06 40

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)



Pour télécharger  
les communications  
d'AudéLor : [www.audelor.com](http://www.audelor.com)

